

Conseil**C/54/21****Cinquante-quatrième session ordinaire
Genève, 30 octobre 2020****Original : anglais
Date : 30 octobre 2020**

COMPTE RENDU*Adopté par le Conseil*Ouverture de la session

1. Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-quatrième session ordinaire par voie électronique le 30 octobre 2020, sous la présidence de M. Marien Valstar (Pays-Bas), président du Conseil.
2. La session est ouverte par le président, qui souhaite la bienvenue aux participants et au nouveau Secrétaire général de l'UPOV, M. Daren Tang.
3. La liste des participants figure à l'annexe I du présent compte rendu.
4. L'intervention du Secrétaire général est reproduite dans l'appendice de l'annexe II du présent compte rendu.

Adoption de l'ordre du jour

5. Le Conseil adopte la version révisée du projet d'ordre du jour, présentée dans le document C/54/1 Rév..

Résultats de l'examen des documents par correspondance

6. Le Conseil examine le document C/54/17.
7. Le Conseil note les informations concernant le résultat de la procédure d'examen des documents par correspondance, telle qu'indiquée dans le document C/54/17.

Nomination du Secrétaire général

8. Le Conseil note que le document C/54/11 a été examiné par correspondance.
9. Le Conseil prend note du compte rendu du président selon lequel le Conseil, au moyen de la procédure par correspondance, a nommé, le 25 octobre 2020, M. Daren Tang en qualité de Secrétaire général de l'UPOV pour la période du 30 octobre 2020 au 30 septembre 2026 (voir les paragraphes 12 et 13 du document C/54/17 intitulés "Résultats de l'examen des documents par correspondance").
10. La délégation du Brésil félicite le nouveau Secrétaire général pour sa nomination, ainsi que le Secrétaire général adjoint pour la prolongation de son mandat. La délégation se dit satisfaite des progrès réalisés au moyen de la procédure par correspondance, conjointement avec les réunions virtuelles, et fait rapport sur l'évolution du système d'application numérique au Brésil.
11. La délégation de la Chine félicite le nouveau Secrétaire général pour sa nomination et le remercie de sa décision de ne pas percevoir d'indemnité en sa qualité de Secrétaire général de l'UPOV, de sorte que les fonds correspondants soient affectés dans le programme et budget de l'UPOV au financement d'activités présentant un intérêt particulier pour les pays en développement. La délégation félicite aussi le Secrétaire général adjoint pour la prolongation de son mandat.

12. La délégation de l'Union européenne félicite le nouveau Secrétaire général pour sa nomination, ainsi que le Secrétaire général adjoint pour la prolongation de son mandat, et exprime son appui en faveur de la poursuite d'une coopération fructueuse avec le Bureau de l'Union.

13. La délégation de la République-Unie de Tanzanie félicite le nouveau Secrétaire général pour sa nomination, ainsi que le Secrétaire général adjoint pour la prolongation de son mandat.

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint

14. Le Conseil note que le document C/54/12 a été examiné par correspondance.

15. Le Conseil prend note du compte rendu du président selon lequel le Conseil, au moyen de la procédure par correspondance, a prolongé, le 25 octobre 2020, le mandat du Secrétaire général adjoint à partir du 1^{er} décembre 2021 et jusqu'au 30 novembre 2022 (voir les paragraphes 14 et 15 du document C/54/17 intitulés "Résultats de l'examen des documents par correspondance").

Compte rendu du Secrétaire général adjoint concernant les derniers faits intervenus au sein de l'UPOV

16. Le Conseil note qu'une vidéo préenregistrée de l'exposé en anglais, avec des sous-titres en français, allemand, anglais et espagnol est disponible sur la page Web de la cinquante-quatrième session du Conseil. Le texte de l'exposé est reproduit dans le document C/54/INF/2.

17. Le Conseil note que, depuis la publication de la vidéo de l'exposé, M. Amit Sharma a été nommé en tant qu'administrateur de l'appui informatique au bénéfice d'un engagement temporaire, et a pris ses fonctions le 1^{er} novembre 2020. Le Conseil a également été informé que le Bureau de l'Union appliquerait à nouveau les modalités de travail à distance à compter du 2 novembre 2020. Le Secrétaire général adjoint a aussi fait rapport quant au projet de permettre le téléchargement de fichiers ZIP contenant les documents de réunion de l'UPOV à partir du site Web, et au projet d'introduire dans l'objet des circulaires électroniques de l'UPOV des informations permettant aux lecteurs de connaître le type de contenu, par exemple pour suite à donner, invitation à des réunions, publication de documents, ou toute autre information.

Compte rendu du président sur les travaux de la quatre-vingt-dix-septième session du Comité consultatif; adoption, le cas échéant, des recommandations préparées par ce comité

18. Le Conseil examine le document C/54/13.

19. Le Conseil prend note de l'intervention du représentant de l'*Association for Plant Breeding for the Benefit of Society* (APBREBES) sur les questions suivantes :

- a) demande de fourniture d'un rapport sur l'utilisation du service *premium* de PLUTO ;
- b) accueil favorable des travaux de l'UPOV en lien avec des orientations possibles concernant la mise en œuvre des exceptions concernant les actions accomplies à titre privé et à des fins non commerciales pour les petits exploitants agricoles, tout en exprimant la déception de l'APBREBES quant à l'absence de décision sur la révision des notes explicatives sur les exceptions. Il fait part de l'intérêt de l'APBREBES à contribuer au procédé ;
- c) demande de précisions concernant le mandat du Bureau de l'Union dans la représentation de l'UPOV au sein d'autres instances internationales présentant un intérêt pour l'UPOV.

20. Le Conseil prend note de la réponse suivante du Secrétaire général adjoint :

- a) en ce qui concerne PLUTO, il confirme que le Bureau de l'Union donnera des informations concernant l'utilisation du service *premium* de PLUTO dans ses comptes rendus relatifs à PLUTO soumis aux organes compétents de l'UPOV ;
- b) concernant la déclaration d'intérêt à contribuer au processus relatif aux travaux sur des orientations possibles sur les petits exploitants agricoles, il fait observer qu'il s'agit d'une question que les membres de l'Union doivent prendre en considération ;
- c) s'agissant du mandat du Bureau de l'Union dans d'autres instances internationales, il souligne que les interventions et les contributions du Bureau de l'Union doivent refléter la Convention UPOV.

21. Le Conseil prend note de l'intervention du représentant de la Communauté internationale des obtenteurs de plantes ornementales et fruitières à reproduction asexuée (CIOPORA) indiquant, en lien avec des orientations possibles concernant la mise en œuvre des exceptions concernant les actions accomplies à titre privé et à des fins non commerciales pour les petits exploitants agricoles, que la formulation liée à l'exclusion de matériel de reproduction pour les fruits devrait faire l'objet d'une attention particulière. Le représentant fait part de l'intérêt de la CIOPORA à contribuer au procédé.
22. Le Conseil prend note de l'intervention du représentant de la *International Seed Federation* (ISF), qui se dit satisfait de la décision du Comité consultatif de commencer à travailler en vue de fournir des orientations sur la mise en œuvre des exceptions concernant les actions accomplies à titre privé et à des fins non commerciales pour les petits exploitants agricoles. Le représentant fait part de l'intérêt de la ISF à contribuer au procédé.
23. La délégation de la Suisse propose d'ajouter "et aux observateurs" après "aux membres de l'Union" au paragraphe 25 a) du document C/54/13.
24. La délégation de Norvège exprime son soutien en faveur de la proposition de la délégation de la Suisse.
25. Le Conseil décide de modifier le paragraphe 25 a) du document C/54/13 comme suit :
- "25. Le Comité consultatif a approuvé les points suivants en lien avec la fourniture d'orientations liées à la mise en œuvre des exceptions concernant les actions accomplies à titre privé et à des fins non commerciales pour les petits exploitants agricoles, tenant compte des inquiétudes soulevées pendant la session :
- "a) envoi d'une circulaire aux membres de l'Union et aux observateurs sollicitant des contributions sur leur expérience et exprimant leurs perspectives sur la mise en œuvre des exceptions relatives aux actions accomplies à titre privé et à des fins non commerciales pour les petits exploitants agricoles ;
[...]"
26. Le Conseil prend note qu'une version révisée du document C/54/13 (document C/54/13 Rév.) sera préparée et publiée en conséquence afin de faire état de la modification du paragraphe 25 a).
27. En lien avec le calendrier des réunions, le Conseil prend note des faits nouveaux intervenus pendant les sessions virtuelles de l'UPOV en 2020, en lien avec le calendrier des réunions en 2021 approuvé par le Conseil (voir le document C/54/8). Le Conseil prend note des informations suivantes indiquées dans le document C/54/13 et convient d'élaborer une version révisée du document C/54/8 :

Comité administratif et juridique

WG-EDV/1 8 décembre 2020 (réunion virtuelle)
Groupe de travail sur les variétés essentiellement dérivées (WG-EDV)

(Séminaire sur le produit de la récolte : date à convenir)

CAJ/78 27 octobre
EAF/17 25 mars (~~matin~~) (réunion virtuelle de 12 heures à 14 heures (heure de Genève))
EAF/18 26 octobre (soir)
Réunion concernant l'élaboration d'un formulaire de demande électronique (EAF)

Séminaire relatif aux stratégies en matière de politiques concernant la sélection végétale et la protection des variétés végétales
(date à convenir)

28. Le Conseil prend note des travaux du Comité consultatif lors de sa quatre-vingt-dix-septième session, comme indiqué dans le document C/54/13.
29. Se fondant sur la recommandation du Comité consultatif indiquée dans le document C/54/13, le Conseil approuve l'organisation d'un séminaire, qui serait ouvert aux membres et aux observateurs, pendant la semaine des sessions de l'UPOV en 2021, afin d'échanger des informations et des données d'expérience sur les stratégies en matière de sélection végétale et de protection des variétés végétales traitant des questions de politique générale, comme indiqué dans les paragraphes 17 et 18 du document C/54/13.

Adoption de documents

30. Le Conseil note que le document C/54/3 Rév. a été examiné par correspondance.

31. Le Conseil note que les décisions figurant dans le document C/54/3 Rév. ont été adoptées et que les documents suivants ont été approuvés par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans les paragraphes 16 et 25 du document CC/54/17.

Matériel d'information

Document UPOV/INF/4	Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV (révision de l'article 4.6) (document C/54/19)
Document UPOV/INF/16 :	Logiciels échangeables (révision) (document UPOV/INF/16/9 Draft 2)
Document UPOV/INF/22 :	Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union (révision) (document UPOV/INF/22/7 Draft 1)
Document UPOV/INF-EXN :	Liste des documents UPOV/INF-EXN et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document UPOV/INF-EXN/14 Draft 2)

Documents TGP

Document TGP/5 :	Expérience et coopération en matière d'examen DHS, section 6 : Rapport UPOV d'examen technique et Formulaire UPOV de description variétale (révision) (document TGP/5 : Section 6/3 Draft 1)
Document TGP/7 :	Élaboration des principes directeurs d'examen (révision) (document TGP/7/8 Draft 1)
Document TGP/14 :	Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV (Révision) (document TGP/14/5 Draft 1)
Document TGP/15 :	Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) (révision) (document TGP/15/3 Draft 1)
Document TGP/0 :	Liste des documents TGP et date de la version la plus récente de ces documents (révision) (document TGP/0/12 Draft 1)

États financiers pour 2019

32. Le Conseil note que le document C/54/5 a été examiné par correspondance.

33. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/5 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 26 du document CC/54/17.

Rapport du vérificateur externe des comptes

34. Le Conseil prend acte des informations contenues dans le Rapport du vérificateur externe des comptes, qui figurent dans le document C/54/6, et prend note d'une présentation de M. Damian Brewitt, directeur du Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni (National Audit Office).

35. Le Conseil remercie le Bureau national de vérification des comptes du Royaume-Uni d'assumer les fonctions de vérificateur externe des comptes de l'UPOV.

Arriérés de contributions au 30 septembre 2020

36. Le Conseil examine le document C/54/10.

37. Le Conseil prend note de l'état du paiement des contributions au 30 septembre 2020 et relève que, à la suite de paiements récents, l'Irlande, la Suède et l'Ukraine n'ont plus d'arriérés. Le Conseil note que l'Équateur a récemment effectué un paiement, ramenant son solde à seulement 588 francs suisses.

Rapport de gestion financière pour l'exercice biennal 2018-2019

38. Le Conseil note que le document C/54/4 a été examiné par correspondance.
39. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/4 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 27 du document CC/54/17.

Rapport sur la performance pour l'exercice biennal 2018-2019

40. Le Conseil note que le document C/54/9 a été examiné par correspondance.
41. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/9 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 29 du document CC/54/17.

Rapport annuel du Secrétaire général pour 2019

42. Le Conseil note que le document C/54/2 a été examiné par correspondance.
43. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/2 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 30 du document CC/54/17.

Consolidation des états financiers et des rapports sur la performance

44. Le Conseil note que le document C/54/18 a été examiné par correspondance.
45. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/18 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 31 du document CC/54/17.

Fusion du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT) et du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC)

46. Le Conseil note que le document C/54/14 a été examiné par correspondance.
47. Le Conseil note que les décisions figurant dans le document C/54/14 ont été adoptées par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans les paragraphes 33 à 35 du document CC/54/17 et reproduit dans les paragraphes ci-après.
48. Le Conseil approuve la création et le mandat ci-après du TWM, couvrant les activités du TWC et du BMT :

Titre :

Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d'essai (TWM)

Tâches :

Conformément aux instructions du Comité technique :

- a) examiner des méthodes pertinentes pour l'examen DHS ;
- b) examiner et fournir des conseils en ce qui concerne les logiciels et le matériel utilisés pour :
 - i. les protocoles d'essai et l'analyse de données DHS ;
 - ii. l'enregistrement et le transfert de données ;
 - iii. l'analyse d'images ;
 - iv. les données biochimiques et moléculaires ;
- c) examiner les questions relatives aux protocoles d'essai et à l'analyse de données ;
- d) examiner les possibilités d'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen DHS ;

- e) élaborer des directives relatives à la gestion et à l'harmonisation des bases de données ;
- f) le cas échéant, élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation ;
- g) suivre l'évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires ;
- h) se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l'amélioration des plantes ;
- i) servir de cadre à des discussions sur l'utilisation des techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne la notion de variété essentiellement dérivée et l'identification des variétés.

49. Le Conseil crée le TWM avec le mandat susmentionné avec effet à compter de 2022.

50. Le Conseil convient d'élire le président du BMT en qualité de président du TWM, pour un mandat prenant fin en même temps que la cinquante-septième session ordinaire du Conseil, en 2023.

Question-réponse sur la manière dont le système de l'UPOV favorise le développement durable

51. Le Conseil note que le document C/54/15 a été examiné par correspondance.

52. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/15 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 37 du document CC/54/17.

Calendrier des réunions

Approbation des programmes de travail du Comité administratif et juridique, du Comité technique et des groupes de travail techniques

53. Le Conseil examine le document C/54/7 et suit le rapport verbal présenté par le Bureau de l'Union, au nom du président du CAJ, concernant les travaux de la soixante-dix-septième session du CAJ, sur la base du Rapport CAJ/77/10 du CAJ.

54. Se fondant sur la recommandation du CAJ, le Conseil décide d'organiser un séminaire pendant le premier semestre de 2021, afin d'échanger des informations sur les questions relatives au produit de la récolte et à l'utilisation non autorisée de matériel de reproduction ou de multiplication.

55. Le Conseil approuve le programme de travail de la soixante-dix-huitième session du CAJ, présenté dans le rapport de la soixante-dix-septième session du CAJ (voir le paragraphe 46 du Rapport CAJ/77/10 du CAJ).

56. Le Conseil prend note des travaux du Comité technique (TC), des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), et de l'exposé verbal présenté par le Bureau de l'Union sur les travaux de la cinquante-sixième session du TC sur la base du Rapport TC/56/23.

57. Le Conseil approuve les travaux du TC et les programmes de travail des groupes de travail techniques et du BMT qui lui ont été présentés et dont il est rendu compte dans le document TC/56/23.

Élection des nouveaux présidents des groupes de travail techniques et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT)

58. Le Conseil note que le document C/54/16 a été examiné par correspondance.

59. Le Conseil note que la décision figurant dans le document C/54/16 a été adoptée par le Conseil par correspondance, comme indiqué dans le paragraphe 41 du document CC/54/17, comme suit :

- a) Mme Renée Cloutier (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA),
- b) M. Christopher Barnaby (Nouvelle-Zélande), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF),

- c) Mme Ashley Balchin (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO),
- d) Mme Marian van Leeuwen (Pays-Bas), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV), et
- e) Mme Beate Rücker (Allemagne), présidente du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).

Questions pour information

60. Le Comité consultatif prend note des documents suivants au titre du point 20 "Questions pour information", qui ont été publiés pour information sur la page Web de la cinquante-quatrième session du Conseil :

- a) Rapport sur les activités menées pendant les neuf premiers mois de 2020 (document C/54/INF/3)
- b) Situation dans les domaines législatif, administratif et technique :
 - i. Rapports des représentants des membres et des observateurs (document C/54/INF/4)
 - ii. Coopération en matière d'examen (document C/54/INF/5); liste des taxons protégés par les membres de l'Union (document C/54/INF/6); statistiques sur la protection des obtentions végétales pour la période 2015-2019 (document C/54/INF/7)

61. Le Conseil prend note de l'exposé verbal présenté par le Bureau de l'Union sur les informations contenues dans ii) : Coopération en matière d'examen; liste des taxons protégés et statistiques sur la protection des obtentions végétales (voir l'annexe II).

Communiqué de presse

62. Le Conseil examine le projet de communiqué de presse figurant dans le document C/54/20.

63. Le Conseil approuve le projet de communiqué de presse, qui est reproduit à l'annexe II du présent compte rendu.

Retraite

64. Le président note que M. Andrew Mitchell, contrôleur des obtentions végétales au département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA) (Royaume-Uni), prendra sa retraite avant la prochaine session du Conseil. Au nom du Conseil, le président remercie M. Andrew Mitchell de sa contribution aux travaux de l'Union et lui adresse ses vœux pour une longue et heureuse retraite.

Médailles de l'UPOV

65. En hommage à sa contribution remarquable à l'UPOV, le Secrétaire général remet une médaille d'or de l'UPOV à M. Francis Gurry, ancien Secrétaire général de l'UPOV du 30 octobre 2008 à septembre 2020.

66. Le présent compte rendu est adopté par le Conseil à la clôture de sa session, le 30 octobre 2020.

[Les annexes suivent]

ANNEXE I / ANNEX I / ANLAGE I / ANEXO I

LISTE DES PARTICIPANTS / LIST OF PARTICIPANTS /
TEILNEHMERLISTE / LISTA DE PARTICIPANTES

(dans l'ordre alphabétique des noms français des membres /
in the alphabetical order of the French names of the Members /
in alphabetischer Reihenfolge der französischen Namen der Mitglieder /
por orden alfabético de los nombres en francés de los miembros)

I. MEMBRES / MEMBERS / VERBANDSMITGLIEDER / MIEMBROS

AFRIQUE DU SUD / SOUTH AFRICA / SÜDAFRIKA / SUDÁFRICA

Noluthando NETNOU-NKOANA (Ms.), Director, Genetic Resources, Department of Agriculture, Rural development and Land Reform, Pretoria
(e-mail: noluthandon@daff.gov.za)

ALLEMAGNE / GERMANY / DEUTSCHLAND / ALEMANIA

Elmar PFÜLB (Mr.), President, Bundessortenamt, Hannover
(e-mail: elmar.pfuehb@bundessortenamt.de)

ARGENTINE / ARGENTINA / ARGENTINIEN / ARGENTINA

María Laura VILLAMAYOR (Sra.), Coordinadora de Relaciones Institucionales e Interjurisdiccionales, Instituto Nacional de Semillas (INASE), Ministerio de Agricultura, Ganadería y Pesca, Buenos Aires
(e-mail: mlvillamayor@inase.gob.ar)

Betina FABBIETTI (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission of the Argentine Republic to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Geneva
(e-mail: betina.fabbietti@missionarg.ch)

AUSTRALIE / AUSTRALIA / AUSTRALIEN / AUSTRALIA

Nik HULSE (Mr.), Chief of Plant Breeders' Rights, Plant Breeder's Rights Office, IP Australia, Woden
(e-mail: nik.hulse@ipaaustralia.gov.au)

AUTRICHE / AUSTRIA / ÖSTERREICH / AUSTRIA

Maximilian POCK (Mr.), Policy Officer - Plant Health, Seed and Varieties, Abteilung II/5, Pflanzliche Produkte, Bundesministerium für Landwirtschaft, Regionen und Tourismus, Vienna
(e-mail: maximilian.pock@bmlrt.gv.at)

Birgit GULZ-KUSCHER (Ms.), Legal Advisor for Seed Law and Plant Variety Protection Law, Federal Ministry for Agriculture, Regions and Tourism, Wien
(e-mail: birgit.gulz-kuscher@bmlrt.gv.at)

BÉLARUS / BELARUS / BELARUS / BELARÚS

Tatsiana SIAMASHKA (Ms.), Deputy Director of DUS Testing, State Inspection for Testing and Protection of Plant Varieties, Minsk
(e-mail: belsort@sorttest.by)

BELGIQUE / BELGIUM / BELGIEN / BÉLGICA

Shannah BOENS (Ms.), Attaché, FOD Economie, KMO, Middenstand en Energie, Algemene Directie Economische Reglementering, Dienst voor de Intellectuele Eigendom, Bruxelles
(e-mail: shannah.boens@economie.fgov.be)

BOLIVIE (ÉTAT PLURINATIONAL DE) / BOLIVIA (PLURINATIONAL STATE OF) /
BOLIVIEN (PLURINATIONALER STAAT) / BOLIVIA (ESTADO PLURINACIONAL DE)

Mariana NARVAEZ VARGAS (Sra.), Segundo Secretario, Misión Permanente del Estado Plurinacional de Bolivia ante Naciones Unidas y otros Organismos Internacionales en Ginebra, Ginebra
(e-mail: yarmila.nv@gmail.com)

BOSNIE-HERZÉGOVINE / BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIEN UND HERZEGOWINA /
BOSNIA Y HERZEGOVINA

Mirjana BRZICA (Ms.), Head, Department of seeds, seedling and protection of new varieties of plants, Administration of Bosnia and Herzegovina for Plant Health Protection, Ministry of Foreign Trade and Economic Relations, Sarajevo
(e-mail: mirjana.brzica@uzzb.gov.ba)

BRÉSIL / BRAZIL / BRASILIEN / BRASIL

Ricardo ZANATTA MACHADO (Mr.), Federal Agricultural Inspector, Coordinator, Serviço Nacional de Proteção de Cultivares (SNPC), Ministry of Agriculture, Livestock and Food Supply, Brasília D.F.
(e-mail: ricardo.machado@agricultura.gov.br)

Laís TAMANINI (Ms.), Second Secretary, Permanent Mission of Brazil to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Geneva
(e-mail: lais.tamanini@itamaraty.gov.br)

CANADA / CANADA / KANADA / CANADÁ

Anthony PARKER (Mr.), Commissioner, Plant Breeders' Rights Office, Canadian Food Inspection Agency (CFIA), Ottawa
(e-mail: anthony.parker@canada.ca)

CHILI / CHILE / CHILE / CHILE

Manuel Antonio TORO UGALDE (Sr.), Jefe Departamento, Registro de Variedades Protegidas, División Semillas, Servicio Agrícola y Ganadero (SAG), Santiago de Chile
(e-mail: manuel.toro@sag.gob.cl)

CHINE / CHINA / CHINA / CHINA

Wen WEN (Ms.), Deputy Division Director, Division of DUS Tests, Development Center of Science and Technology, Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: wenwen@agri.gov.cn)

Xuhong YANG (Ms.), Deputy Division Director, Division of DUS Tests, Development Center of Science and Technology, Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: yangxuhong@agri.gov.cn)

Ling ZHANG (Ms.), Deputy Division Director, International Cooperation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing
(e-mail: zhangling_1@cnipa.gov.cn)

Yang YANG (Ms.), Senior Examiner, Division of Plant Variety Protection, Development Center of Science and Technology (DCST), Ministry of Agriculture and Rural Affairs (MARA), Beijing
(e-mail: yangyang@agri.gov.cn)

Boxuan WU (Mr.), Program Administrator, Division I, International Cooperation Department, China National Intellectual Property Administration (CNIPA), Beijing
(e-mail: wuboxuan@cnipa.gov.cn)

COLOMBIE / COLOMBIA / KOLUMBIEN / COLOMBIA

Alfonso Alberto ROSERO (Sr.), Director Técnico de Semillas, Subgerencia de Protección Vegetal, Instituto Colombiano Agropecuario (ICA), Bogotá
(e-mail: alberto.rosero@ica.gov.co)

CROATIE / CROATIA / KROATIEN / CROACIA

Dunja HALAPIJA KAZIJA (Mr.), Senior Advisor, Zagreb
(e-mail: dunja.h-kazija@mps.hr)

DANEMARK / DENMARK / DÄNEMARK / DINAMARCA

Gustav ESPENHAIN (Mr.), Clerk, The Danish Agricultural Agency, Copenhagen
(e-mail: gusesp@lbst.dk)

ÉGYPTE / EGYPT / ÄGYPTEN / EGIPTO

Mahasen Fawaz Mohamed GAD (Ms.), General Manager, Plant Variety Protection Office, Central Administration for Seed Certification (CASC), Giza
(e-mail: mahasen.f.gad@gmail.com)

Shymaa ABOSHOSHA (Ms.), Agronomic Engineer, Plant Variety Protection Office (PVPO), Central Administration for Seed Testing and Certification (CASC), Giza
(e-mail: sh_z9@hotmail.com)

ÉQUATEUR / ECUADOR / ECUADOR / ECUADOR

Paulina MOSQUERA HIDALGO (Sra.), Directora Nacional de Obtenciones Vegetales y Conocimientos Tradicionales, Servicio Nacional de Derechos Intelectuales (SENADI), Quito
(e-mail: pcosquera@senadi.gob.ec)

Heidi VÁSCONES (Sra.), Segunda Secretaria, Misión Permanente del Ecuador ante Organización Mundial de Comercio, Ginebra
(e-mail: t-hvascones@cancilleria.gob.ec)

ESPAGNE / SPAIN / SPANIEN / ESPAÑA

José Antonio SOBRINO MATÉ (Sr.), Subdirector general de Medios de Producción Agrícolas y Oficina Española de Variedades Vegetales (MPA y OEVV), DG Producciones y Mercados Agrarios, Ministerio de Agricultura y Pesca, Alimentación (MAPA), Madrid
(e-mail: jasobrino@mapa.es)

Nuria URQUÍA FERNÁNDEZ (Sra.), Jefe de Área de Registro de Variedades, Subdirección General de Medios de Producción Agrícola y Oficina Española de Variedades Vegetales (OEVV), Ministerio de Agricultura, Pesca y Alimentación (MAPA), Madrid
(e-mail: nurquia@mapa.es)

ESTONIE / ESTONIA / ESTLAND / ESTONIA

Anu NEMVALTS (Ms.), Head of Department, Organic Farming and Seed Department, Estonian Agricultural Board, Saku
(e-mail: anu.nemvalts@pma.agri.ee)

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE / UNITED STATES OF AMERICA / VEREINIGTE STAATEN VON AMERIKA / ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA

Elaine WU (Ms.), Senior Counsel, Office of Policy and International Affairs, U.S. Patent and Trademark Office, U.S. Department of Commerce, Alexandria
(e-mail: elaine.wu@uspto.gov)

Jeffery HAYNES (Mr.), Commissioner, Plant Variety Protection Office, USDA, AMS, S&T, Washington D.C.
(e-mail: Jeffery.Haynes@usda.gov)

Mara SANDERS (Ms.), Plant Variety Examiner, Plant Variety Protection Office, USDA, Washington D.C.
(e-mail: mara.sanders@usda.gov)

Kaylee LEWIS (Ms.), Plant Variety Examiner, Plant Variety Protection Office, USDA, Washington D.C.
(e-mail: kaylee.lewis@usda.gov)

Yasmine Nicole FULENA (Ms.), Intellectual Property Adviser, Permanent Mission of the United States of America to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Chambésy
(e-mail: fulenayn@state.gov)

FINLANDE / FINLAND / FINNLAND / FINLANDIA

Tarja Päivikki HIETARANTA (Ms.), Senior Officer, Plant Variety Registration, Finnish Food Authority, Loimaa
(e-mail: tarja.hietaranta@ruokavirasto.fi)

FRANCE / FRANCE / FRANKREICH / FRANCIA

Mariem OMRANI (Mme), Chargée d'études, Bureau des semences et de la protection intégrée des cultures, Sous-direction de la qualité, de la santé et de la protection des végétaux, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Paris
(e-mail: mariem.omrani@agriculture.gouv.fr)

Yvane MERESSE (Mme), Responsable INOV, Groupe d'Étude et de Contrôle des Variétés et des Semences (GEVES), Beaucauzé cedex
(e-mail: yvane.meresse@geves.fr)

GÉORGIE / GEORGIA / GEORGIEN / GEORGIA

Merab KUTSIA (Mr.), Head, Department of Inventions and New Plant Varieties and Animal Breeds, National Intellectual Property Center (SAKPATENTI), Mtskheta
(e-mail: mkutsia@sakpatenti.org.ge)

HONGRIE / HUNGARY / UNGARN / HUNGRÍA

Dóra GYETVAINÉ VIRÁG (Ms.), Vice-President for Technical Affairs, Hungarian Intellectual Property Office, Budapest
(e-mail: dora.virag@hipo.gov.hu)

Katalin MIKLÓ (Ms.), Head, Patent Department, Hungarian Intellectual Property Office, Budapest
(e-mail: katalin.miklo@hipo.gov.hu)

ISRAËL / ISRAEL / ISRAEL / ISRAEL

Dikla DABBY-NAOR (Ms.), Chairperson, Plant Breeders' Rights Council, Ministry of Agriculture and Rural Development, Beit-Dagan
(e-mail: diklad@moag.gov.il)

JAPON / JAPAN / JAPAN / JAPÓN

Atsushi SUGINAKA (Mr.), Deputy Director General, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: atsushi_suginaka520@maff.go.jp)

Tomochika MOTOMURA (Mr.), Principal Deputy Director, Intellectual Property Division, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: tomochika_motomur130@maff.go.jp)

Teruhisa MIYAMOTO (Mr.), Deputy Director of Plant Variety Office, Intellectual Property Division, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: teruhisa_miyamoto170@maff.go.jp)

Hideki MAEDA (Mr.), Chief Examiner, Plant Variety Protection Office, Intellectual Property Division, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: hideki_maeda860@maff.go.jp)

Yoshiyuki OHNO (Mr.), Examiner, Intellectual Property Division, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: yoshiyuki_ono300@maff.go.jp)

Hiroyuki KAWANO (Mr.), Technical Official, PVP Office, Intellectual Property Division, Food Industry Affairs Bureau, Ministry of Agriculture, Forestry and Fisheries (MAFF), Tokyo
(e-mail: hiroyuki_kawano750@maff.go.jp)

KENYA / KENYA / KENIA / KENYA

Simon Mucheru MAINA (Mr.), Ag. General Manager, Quality Assurance, Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), Nairobi
(e-mail: smaina@kephis.org)

Jacob CHEPTAIWA (Mr.), AG Head, Seed Certification and Plant Variety Office, Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), Nairobi (e-mail: jcheptaiwa@kephis.org)

Gentrix Nasimiyu JUMA (Ms.), Chief Plant Examiner, Kenya Plant Health Inspectorate Service (KEPHIS), Nairobi
(e-mail: gjuma@kephis.org)

LITUANIE / LITHUANIA / LITAUEN / LITUANIA

Sigita JUCIUVIENE (Ms.), Head, Plant Variety Division, Registration and Legal Protection, State Plant Service under the Ministry of Agriculture of the Republic of Lithuania, Vilnius
(e-mail: sigita.juciuviene@vatzum.lt)

MEXIQUE / MEXICO / MEXIKO / MÉXICO

Leobigildo CORDOVA TÉLLEZ (Sr.), Titular, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (SADER), México
(e-mail: leobigildo.cordova@agricultura.gob.mx)

Víctor Manuel VÁSQUEZ NAVARRETE (Sr.), Director de Variedades Vegetales, Servicio Nacional de Inspección y Certificación de Semillas (SNICS), Secretaría de Agricultura y Desarrollo Rural (SADER), México
(e-mail: victor.vasquez@agricultura.gob.mx)

Maria del Pilar ESCOBAR BAUTISTA (Mrs.), Consejera, Misión Permanente de México ante las Naciones Unidas y otros Organismos Internacionales en Ginebra, Genève
(e-mail: pescobar@sre.gob.mx)

NORVÈGE / NORWAY / NORWEGEN / NORUEGA

Pia BORG (Ms.), Senior Advisor, Norwegian Food Safety Authority, Brumunddal
(e-mail: pia.borg@mattilsynet.no)

Elin Cecilie RANUM (Ms.), Advisor, Oslo
(e-mail: elin@utviklingsfondet.no)

NOUVELLE-ZÉLANDE / NEW ZEALAND / NEUSEELAND / NUEVA ZELANDIA

Christopher James BARNABY (Mr.), PVR Manager / Assistant Commissioner, Plant Variety Rights Office, Intellectual Property Office of New Zealand, Ministry of Economic Development, Christchurch
(e-mail: Chris.Barnaby@pvr.govt.nz)

ORGANISATION AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE /
AFRICAN INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION /
AFRIKANISCHE ORGANISATION FÜR GEISTIGES EIGENTUM /
ORGANIZACIÓN AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL

Jean-Baptiste Noël WAGO (M.), Directeur Général Adjoint, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé
(e-mail: jean-baptiste.Wago@oapi.int)

Vladimir Ludovic MEZUI ONO (M.), Examineur des Brevets, chargé des obtentions végétales, Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé
(e-mail: vladimir.mezui@oapi.int)

Odile FOUA KOUNOU (Mme), Chargée de la délivrance des brevets et certificats d'obtention végétale, Direction des Brevets et autres créations techniques (DBCT), Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé
(e-mail: odile.fouda-kounou@oapi.int)

PAYS-BAS / NETHERLANDS / NIEDERLANDE / PAÍSES BAJOS

Marien VALSTAR (Mr.), Senior Policy Officer, Seeds and Plant Propagation Material, DG Agro, Ministry of Agriculture, Nature and Food Quality, The Hague
(e-mail: m.valstar@minlnv.nl)

Kees Jan GROENEWOUD (Mr.), Secretary, Dutch Board for Plant Varieties (Raad voor Plantenrassen), , Roelofarendsveen
(e-mail: c.j.a.groenewoud@raadvoorplantenrassen.nl)

Bert SCHOLTE (Mr.), Head Department Variety Testing, Naktuinbouw NL, Roelofarendsveen
(e-mail: b.scholte@naktuinbouw.nl)

POLOGNE / POLAND / POLEN / POLONIA

Edward S. GACEK (Mr.), Director General, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Słupia Wielka
(e-mail: e.gacek@coboru.gov.pl)

Marcin BEHNKE (Mr.), Deputy Director General for Experimental Affairs, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Słupia Wielka
(e-mail: m.behnke@coboru.gov.pl)

Małgorzata JANISZEWSKA-MICHALSKA (Ms.), Head, Legal and Human Resources Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Słupia Wielka
(e-mail: m.janiszevska@coboru.gov.pl)

Alicja RUTKOWSKA- ŁOŚ (Ms.), Head, National Listing and Plant Breeders' Rights Protection Office, The Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Słupia Wielka
(e-mail: a.rutkowska-los@coboru.gov.pl)

Marcin KRÓL (Mr.), Head, DUS Testing Department, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Słupia Wielka
(e-mail: M.Krol@coboru.gov.pl)

Michał REBARZ (Mr.), Head, Foreign Cooperation Office, Research Centre for Cultivar Testing (COBORU), Słupia Wielka
(e-mail: m.rebarz@coboru.gov.pl)

PORTUGAL / PORTUGAL / PORTUGAL

Carlos PEREIRA GODINHO (Mr.), Senior officer, Directorate General for Food and Veterinary, Lisboa
(e-mail: carlos.godinho@dgav.pt)

RÉPUBLIQUE DE CORÉE / REPUBLIC OF KOREA / REPUBLIK KOREA / REPÚBLICA DE COREA

Hyoncheol KWON (Mr.), Reponsable PRISMA, Korea Seed & Variety Service (KSVS), Gyeongsangvuk-do
(e-mail: khcj500@korea.kr)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE / DOMINICAN REPUBLIC / DOMINIKANISCHE REPUBLIK / REPÚBLICA DOMINICANA

María Ayalivis GARCÍA MEDRANO (Sra.), Directora, Oficina para el Registro de Variedades y Obtenciones Vegetales (OREVADO), Santo Domingo
(e-mail: mgarcia@orevado.gob.do)

Víktor V. RODRÍGUEZ SILVA (Sr.), Director, Oficina de Tratados Comerciales Agrícolas (OTCA), Ministerio de Agricultura, Santo Domingo
(e-mail: vrodriguez@otca.gob.do)

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE / CZECH REPUBLIC / TSCHECHISCHE REPUBLIK / REPÚBLICA CHECA

Daniel JUREČKA (Mr.), Director General, Central Institute for Supervising and Testing in Agriculture (ÚKZÚZ), Brno
(e-mail: daniel.jurecka@ukzuz.cz)

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE / UNITED REPUBLIC OF TANZANIA / VEREINIGTE REPUBLIK TANSANIA / REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA

Patrick NGWEDIAGI (Mr.), Director General, Tanzania Official Seed Certification Institute (TOSCI), Morogoro
(e-mail: ngwedi@yahoo.com; pat.ngwedi@gmail.com)

Twalib Mustafa NJOHOLE (Mr.), Registrar of Plant Breeders' Rights, Plant Breeders Rights' Office, Ministry of Agriculture (MoA), Dodoma
(e-mail: twalibnjohole8@gmail.com)

Jacqueline MBUYA MHANDO (Ms.), Principal Agricultural Officer, Plant Breeders' Rights Office, Ministry of Agriculture (MOA), Dodoma
(e-mail: jfranto@yahoo.com)

Joyce Eligi MOSILE (Ms.), Agricultural Officer, Plant Breeders' Rights Office, Ministry of Agriculture (MOA), Dodoma
(e-mail: Joyce.mosile@kilimo.go.tz)

Lawrence NDOSI (Mr.), Agricultural Officer, Plant Breeders' Rights Office, Ministry of Agriculture (MoA), Dodoma
(e-mail: lawrenceyoubu@gmail.com)

Dorah BIVUGILE (Ms.), Research Officer, Tanzania Official Seed Certification Institute (TOSCI), Morogoro
(e-mail: maydorah@gmail.com)

ROUMANIE / ROMANIA / RUMĂNIEN / RUMANIA

Teodor Dan ENESCU (Mr.), Counsellor, State Institute for Variety Testing and Registration (ISTIS), Bucarest
(e-mail: enescu_teodor@istis.ro)

ROYAUME-UNI / UNITED KINGDOM / VEREINIGTES KÖNIGREICH / REINO UNIDO

Andrew MITCHELL (Mr.), Controller of Plant Variety Rights, Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA), Cambridge
(e-mail: andy.mitchell@defra.gov.uk)

SERBIE / SERBIA / SERBIEN / SERBIA

Jovan VUJOVIC (Mr.), Head, Plant Protection Directorate, Group for Plant Variety Protection and Biosafety, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management, Belgrade
(e-mail: jovan.vujovic@minpolj.gov.rs)

Gordana LONCAR (Ms.), Senior Adviser for Plant Variety protection, Plant Protection Directorate, Group for Plant Variety Protection and Biosafety, Ministry of Agriculture, Forestry and Water Management, Belgrade
(e-mail: gordana.loncar@minpolj.gov.rs)

SLOVAQUIE / SLOVAKIA / SLOWAKEI / ESLOVAQUIA

Lubomir BASTA (Mr.), National Coordinator for the Cooperation of the Slovak Republic with UPOV, Senior Officer, Department of Variety Testing, Central Control and Testing Institute in Agriculture (ÚKSÚP), Bratislava
(e-mail: lubomir.basta@uksup.sk)

SLOVÉNIE / SLOVENIA / SLOWENIEN / ESLOVENIA

Jože ILERŠIČ (Mr.), Secretary, Agriculture Directorate, Ministry of Agriculture, Forestry and Food (MAFF), Ljubljana
(e-mail: joze.ilersic@gov.si)

SUÈDE / SWEDEN / SCHWEDEN / SUECIA

Magnus FRANZÉN (Mr.), Deputy Head, Plant and Control Department, Swedish Board of Agriculture, Jönköping
(e-mail: magnus.franzen@jordbruksverket.se)

SUISSE / SWITZERLAND / SCHWEIZ / SUIZA

Alwin KOPSE (M.), Chef des Affaires internationales, Unité Affaires internationales et Sécurité alimentaire, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: alwin.kopse@blw.admin.ch)

Manuela BRAND (Ms.), Plant Variety Rights Office, Plant Health and Varieties, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: manuela.brand@blw.admin.ch)

Eva TSCHARLAND (Frau), Juristin, Fachbereich Recht und Verfahren, Office fédéral de l'agriculture (OFAG), Bern
(e-mail: eva.tscharland@blw.admin.ch)

TUNISIE / TUNISIA / TUNESIEN / TÚNEZ

Omar BRAHMI (M.), Chef, Service d'homologation et de protection des obtentions végétales, Direction Général de la Santé Végétale et de Contrôle des Intrants Agricoles, Ministère de l'Agriculture, des Ressources Hydrauliques et de la Pêche, Tunis
(e-mail: brahmi_omar@yahoo.fr)

UNION EUROPÉENNE / EUROPEAN UNION / EUROPÄISCHE UNION / UNIÓN EUROPEA

Elmar PFÜLB (Mr.), President, Bundessortenamt, Hannover
(e-mail: elmar.pfuehb@bundessortenamt.de)

Päivi MANNERKORPI (Ms.), Team Leader - Plant Reproductive Material, Unit G1 Plant Health, Directorate General for Health and Food Safety (DG SANTE), European Commission, Brussels
(e-mail: paivi.mannerkorpi@ec.europa.eu)

Stefan HAFFKE (Mr.), Policy Officer, Directorate General for Health and Food Safety (DG SANTE), Brussels
(e-mail: stefan.haffke@ec.europa.eu)

Dirk THEOBALD (Mr.), Senior Adviser, Community Plant Variety Office (CPVO), Angers
(e-mail: theobald@cpvo.europa.eu)

II. OBSERVATEURS / OBSERVERS / BEOBACHTER / OBSERVADORES

BRUNÉI DARUSSALAM / BRUNEI DARUSSALAM / BRUNEI DARUSSALAM / BRUNEI DARUSSALAM

Nicholas Brian LIM (Mr.), Deputy Senior Counsel, Deputy Registrar and Head of the Brunei Darussalam Intellectual Property Office (BruIPO), Berakas
(e-mail: nicholas.lim@agc.gov.bn)

Siti Shahryenawaty HAJI MOHD SHAHRI (Ms.), Legal Counsel, Brunei Darussalam Intellectual Property Office (BruIPO), Berakas
(e-mail: shahryena.shahri@agc.gov.bn)

Nurulain HAJI MOHD JAAFAR (Ms.), Executive Assistant Officer, Brunei Darussalam Intellectual Property Office (BruIPO), Berakas
(e-mail: nurulain.jaafar@bruipo.gov.bn)

GHANA / GHANA / GHANA

Grace Ama ISSAHAQUE (Mrs.), Chief State Attorney, Registrar-General's Department, Ministry of Justice, Accra
(e-mail: graceissahaque@hotmail.com)

KAZAKHSTAN / KAZAKHSTAN / KASACHSTAN / KAZAJSTÁN

Adilkan UROMBAEV (Mr.), Chief Expert, Division for Formal Examination of Inventions and Selection Achievements, National Institute of Intellectual Property, Nur-Sultan
(e-mail: a.urombaev@kazpatent.kz)

Gulferuz Mairambekovna SEITPENBETOVA (Ms.), Specialist, State Commission for Variety Testing for Crops, Nur-Sultan
(e-mail: goskomkz@mail.ru)

PAKISTAN / PAKISTAN / PAKISTÁN

Muhammad Salman Khalid CHAUDHARY, Third Secretary, Permanent Mission to the United Nations Office and other international organizations in Geneva, Geneva
(e-mail: salman_khalid9@hotmail.com)

SÉNÉGAL / SENEGAL / SENEGAL / SENEGAL

Cheikh Alassane FALL (M.), Coordinateur, Bureau de la Propriété Intellectuelle et des Ressources Génétiques, Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA), Dakar
(e-mail: alassane.fall@isra.sn)

THAÏLANDE / THAILAND / THAILAND / TAILANDIA

Sunanta KANGVALKULKIJ (Ms.), Ambassador, Permanent Mission of Thailand to the WTO, Geneva
(e-mail: sunanta@thaiwto.com)

Pornpimol SUGANDHAVANIJA (Ms.), Deputy Permanent Representative, Permanent Mission of Thailand to the WTO, Geneva
(e-mail: pornpimol@thaiwto.com)

Thidakoon SAENUDOM (Ms.), Director of the Plant Variety Protection Research Group, Plant Variety Protection Office, Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok
(e-mail: thidakuns@hotmail.com)

Jaruwan SUKKHAROM (Ms.), Minister Counsellor, Permanent Mission of Thailand to the WTO, Geneva
(e-mail: jaruwan@thaiwto.com)

III. ORGANISATIONS / ORGANIZATIONS / ORGANISATIONEN / ORGANIZACIONES

CROPLIFE INTERNATIONAL

Marcel BRUINS (Mr.), Consultant, CropLife International, Bruxelles
(e-mail: mbruins1964@gmail.com)

INTERNATIONAL SEED FEDERATION (ISF)

Hélène KHAN NIAZI (Ms.), International Agriculture Manager, International Seed Federation (ISF), Nyon
(e-mail: h.khanniazi@worldseed.org)

Judith DE ROOS-BLOKLAND (Ms.), Legal Counsel, Regulatory and Legal Affairs, Plantum NL, Gouda
(e-mail: j.deroos@plantum.nl)

John Howard DUESING (Mr.), Consultant, Consulting EDV Project Manager, American Seed Trade Association (ASTA), West Des Moines
(e-mail: jhd3@mchsi.com)

EUROSEEDS

Catherine Chepkurui LANG'AT (Ms.), Technical Manager Plant Breeding & Variety Registration, Euroseeds, Bruxelles
(e-mail: catherinelangat@euroseeds.eu)

ASSOCIATION FOR PLANT BREEDING FOR THE BENEFIT OF SOCIETY (APBREBES)

François MEIENBERG (Mr.), Coordinator, Association for Plant Breeding for the Benefit of Society (APBREBES), Zürich
(e-mail: meienberg@bluewin.ch)

Claire GALLONI D'ISTRIA (Ms.), Director, Fondation Salvia, Geneva
(e-mail: claire.gallonidistria@graduateinstitute.ch)

ORGANISATION RÉGIONALE AFRICAINE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (ARIPO) /
AFRICAN REGIONAL INTELLECTUAL PROPERTY ORGANIZATION (ARIPO) /
AFRIKANISCHE REGIONALORGANISATION FÜR GEWERBLICHES EIGENTUM (ARIPO) /
ORGANIZACIÓN REGIONAL AFRICANA DE LA PROPIEDAD INTELECTUAL (ARIPO)

Emmanuel SACKKEY (Mr.), Intellectual Property Development Executive, Harare
(e-mail: esackey@aripo.org)

COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DES OBTENTEURS DE PLANTES HORTICOLES À
REPRODUCTION ASEXUÉE (CIOPORA) /
INTERNATIONAL COMMUNITY OF BREEDERS OF ASEXUALLY REPRODUCED HORTICULTURAL
PLANTS (CIOPORA) /
INTERNATIONALE GEMEINSCHAFT DER ZÜCHTER VEGETATIV VERMEHRBARER
GARTENBAULICHER PFLANZEN (CIOPORA) /
COMUNIDAD INTERNACIONAL DE OBTENTORES DE PLANTAS HORTÍCOLAS DE REPRODUCCIÓN
ASEXUADA (CIOPORA)

Edgar KRIEGER (Mr.), Secretary General, International Community of Breeders of Asexually Reproduced Horticultural Plants (CIOPORA), Hamburg
(e-mail: edgar.krieger@ciopora.org)

ASSOCIATION DES OBTENTEURS HORTICOLES EUROPÉENS (AOHE) /
ASSOCIATION OF EUROPEAN HORTICULTURAL BREEDERS (AOHE) /
VERBAND EUROPÄISCHER GARTENBAUZÜCHTER (AOHE) /
ASOCIACIÓN DE OBTENTORES HORTÍCOLAS EUROPEOS (AOHE)

Dominique THÉVENON (Ms.), President, Association of European Horticultural Breeders (AOHE), Hamburg
(e-mail: t.dominique4@orange.fr)

Hélène JOURDAN (Mme), Secrétaire générale, Association des Obtenteurs Horticoles Européens (AOHE), Responsable COV & Marques, Meilland International S.A., Le Luc en Provence
(e-mail: licprot@meilland.com)

SEED ASSOCIATION OF THE AMERICAS (SAA)

Diego A. RISSO (Mr.), Director Ejecutivo, Seed Association of the Americas (SAA), Montevideo
(e-mail: drisso@saaseed.org)

Stevan MADJARAC (Mr.), Germplasm IP Lead, Bayer Crop Science, Ankeny
(e-mail: stevan.madjarac@bayer.com)

ASSOCIATION AFRICAINE DU COMMERCE DES SEMENCES (AFSTA) /
AFRICAN SEED TRADE ASSOCIATION (AFSTA) /
AFRIKANISCHES SAATGUTHANDELSVERBAND (AFSTA) /
ASOCIACIÓN AFRICANA DE COMERCIO DE SEMILLAS (AFSTA)

Grace GITU (Ms), Technical Officer, Africa Seed Trade Association (AFSTA), Nairobi
(e-mail: gitu@afsta.org)

IV. BUREAU DE L'OMPI / OFFICE OF WIPO / BÜRO DER WIPO / OFICINA DE LA OMPI

Chitra NARAYANASWANY (Ms.), Director, Program Planning and Finance (Controller), Department of
Program Planning and Finance

Janice COOK ROBBINS (Ms.), Director, Finance Division, Department of Program Planning and Finance

Isabel MONTAGNE (Ms.), Senior Project Manager, Program Performance and Budget Division, Department
of Program Planning and Finance

V. VÉRIFICATEUR EXTERNE DE L'UPOV / EXTERNAL AUDITOR OF UPOV /
EXTERNER REVISOR DER UPOV / AUDITOR EXTERNO DE LA UPOV

Damian BREWITT (Mr.), Director, National Audit Office, United Kingdom

Simon IRWIN (Mr.), Audit Manager, National Audit Office, United Kingdom

VI. BUREAU / OFFICER / VORSITZ / OFICINA

Marien VALSTAR (Mr.), President

Yehan CUI (Mr.), Vice-President

VII. INVITED GUEST

Francis GURRY (Mr.)

VIII. BUREAU DE L'UPOV / OFFICE OF UPOV / BÜRO DER UPOV / OFICINA DE LA UPOV

Daren TANG (Mr.), Secretary-General

Peter BUTTON (Mr.), Vice Secretary-General

Yolanda HUERTA (Ms.), Legal Counsel and Director of Training and Assistance

Ben RIVOIRE (Mr.), Head of Seed Sector Cooperation and Regional Development (Africa, Arab Countries)

Leontino TAVEIRA (Mr.), Head of Technical Affairs and Regional Development (Latin America, Caribbean)

Hend MADHOUR (Ms.), IT Officer

Manabu SUZUKI (Mr.), Technical/Regional Officer (Asia)

Caroline ROVERE (Ms.), Communication and Events Officer

[L'annexe II suit /
Annex II follows /
Anlage II folgt /
Sigue el Anexo II]

Communiqué de presse de l'UPOV n° 127

Genève, le 30 octobre 2020

Le Conseil de l'UPOV tient sa session annuelle

Le Conseil de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV) a tenu sa cinquante-quatrième session ordinaire par voie électronique le 30 octobre 2020. Le Conseil a pris des décisions sur les questions suivantes pendant la session ou par correspondance en amont de celle-ci. Le compte rendu de la session, qui renseigne sur les décisions prises par correspondance, figure dans les documents C/54/21 et C/54/17 (voir à l'adresse https://www.upov.int/meetings/fr/details.jsp?meeting_id=55680).

Aperçu des principaux faits nouveaux :

Nomination du Secrétaire général

Le Conseil a nommé M. Daren Tang en qualité de Secrétaire général de l'UPOV pour la période du 30 octobre 2020 au 30 septembre 2026.



L'intervention du Secrétaire général est reproduite dans l'appendice de ce communiqué de presse.

Note : l'article 4 de l'accord entre l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (Accord OMPI/UPOV, document UPOV/INF/8), signé le 26 novembre 1982, stipule ce qui suit : "1) Le Conseil de l'UPOV nomme comme Secrétaire général de l'UPOV le Directeur général de l'OMPI". À sa cinquante-deuxième session (28^e session extraordinaire) tenue les 7 et 8 mai 2020 sous la forme d'une procédure écrite, l'Assemblée générale de l'OMPI a nommé M. Daren Tang au poste de Directeur général de l'OMPI pour un mandat allant du 1^{er} octobre 2020 au 30 septembre 2026.

Prolongation du mandat du Secrétaire général adjoint

Le Conseil a prolongé le mandat du Secrétaire général adjoint, M. Peter Button, du 1^{er} décembre 2021 au 30 novembre 2022.

Manifestations

Le Conseil est convenu d'organiser un séminaire pendant la semaine des sessions de l'UPOV en 2021 afin d'échanger des informations et des données d'expérience sur les stratégies en matière de sélection végétale et de protection des variétés végétales traitant des questions de politique générale.

Le CAJ est convenu de proposer au Conseil d'organiser un séminaire pendant le premier semestre de 2021, afin d'échanger des informations sur les questions relatives au produit de la récolte et à l'utilisation non autorisée de matériel de reproduction ou de multiplication.

Question-réponse sur la manière dont le système de l'UPOV favorise le développement durable

Le Conseil a adopté le projet de question-réponse suivant :

COMMENT LE SYSTÈME DE L'UPOV FAVORISE-T-IL LE DÉVELOPPEMENT DURABLE?

Le projet défini dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir <http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>) porte l'espoir d'"un monde où il y ait des aliments en quantité suffisante pour tous et où chacun puisse se nourrir de manière saine et nutritive, quels que soient ses moyens", marqué "par une croissance économique soutenue et partagée, le développement social, la protection de l'environnement et l'élimination de la faim et de la pauvreté" et "dans lequel le développement et l'usage des technologies soient respectueux du climat et de la biodiversité et soient résilients".

La croissance de la population mondiale et la progression de l'urbanisation s'accompagnent d'exigences accrues en matière de production agricole, tant sur le plan de la quantité que de la qualité. Dans le même temps, pour préserver la biodiversité, il est nécessaire d'enrayer ou d'inverser le processus d'expansion des terres agricoles, et ce alors qu'il existe en parallèle des besoins de terres agricoles pour la production alimentaire et énergétique. Cela signifie qu'il est nécessaire de produire davantage à partir des terres agricoles existantes, d'une manière durable.

Les progrès considérables réalisés en matière de productivité agricole dans différentes régions du monde s'expliquent dans une large mesure par l'amélioration des variétés et des pratiques agricoles. La sélection de variétés végétales au rendement plus élevé, une utilisation plus efficace des nutriments, une plus grande résistance aux parasites et aux maladies, une meilleure tolérance au sel et à la sécheresse et une meilleure capacité d'adaptation au changement climatique peuvent augmenter la productivité et la qualité des produits de manière durable en agriculture, en horticulture et en sylviculture et réduire la pression qui s'exerce sur l'environnement naturel. Par ailleurs, l'obtention de variétés adaptées à l'environnement dans lequel elles sont cultivées élargit le choix d'aliments sains, savoureux et nutritifs disponibles tout en fournissant aux agriculteurs un revenu suffisant.

Le système UPOV de protection des variétés végétales soutient l'investissement à long terme en faveur de la création de nouvelles variétés et fournit un cadre propice à l'investissement dans la fourniture de semences et d'autres types de matériel de reproduction de variétés qui répondent aux besoins des agriculteurs. L'UPOV a été créée en 1961 aux fins du développement de l'agriculture et, depuis, a montré son efficacité pour aider tous les types d'obteneurs : obteneurs individuels, agriculteurs, petites et moyennes entreprises et instituts ou entreprises de sélection végétale plus importantes, du secteur public comme privé.

Le système de l'UPOV a été conçu dès le départ pour faire progresser le plus possible la sélection végétale et, partant, l'agriculture de manière durable, dans l'intérêt des agriculteurs et de la société dans son ensemble. Cette notion est consacrée par l'"exception en faveur de l'obteneur", l'une des principales caractéristiques du système de l'UPOV depuis sa création. Cette exception permet de tirer parti des variétés végétales protégées à des fins de création d'autres variétés par tous les types d'obteneurs, reconnaissant ainsi que l'accès aux ressources génétiques est une condition préalable à tout type de création variétale.

Adoption de documents

Le Conseil a adopté les versions révisées des documents suivants :

UPOV/INF/4	Règlement financier et règlement d'exécution du Règlement financier de l'UPOV
UPOV/INF/16	Logiciels échangeables (révision)
UPOV/INF/22	Logiciels et équipements utilisés par les membres de l'Union
TGP/5	Expérience et coopération en matière d'examen DHS Section 6 : Rapport UPOV d'examen technique et Formulaire UPOV de description variétale
TGP/7	Élaboration des principes directeurs d'examen
TGP/14	Glossaire des termes utilisés dans les documents UPOV
TGP/15	Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)

Tous les documents adoptés seront publiés dans la collection UPOV (voir à l'adresse https://www.upov.int/upov_collection/fr/index.html).

Élection des nouveaux présidents

Le Conseil a élu à la présidence des groupes de travail techniques et du BMT, pour un mandat de trois ans s'achevant en même temps que la cinquante-septième session ordinaire du Conseil, en 2023, les personnes ci-après :

- a) Mme Renée Cloutier (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes agricoles (TWA);
- b) M. Christopher Barnaby (Nouvelle-Zélande), président du Groupe de travail technique sur les plantes fruitières (TWF);
- c) Mme Ashley Balchin (Canada), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers (TWO);
- d) Mme Marian van Leeuwen (Pays-Bas), présidente du Groupe de travail technique sur les plantes potagères (TWV); et
- e) Mme Beate Rücker (Allemagne), présidente du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT).

Groupe de travail technique sur les méthodes et techniques d'essai (TWM)

Le Conseil a approuvé la création et le mandat du TWM, regroupant les travaux du Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur (TWC) et du Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT), et a élu Mme Beate Rücker (Allemagne) en qualité de présidente du TWM pour un mandat de trois ans prenant fin en même temps que la cinquante-septième session ordinaire du Conseil, en 2023.

Coopération en matière d'examen des obtentions végétales

Le nombre de genres et espèces végétaux faisant l'objet d'accords entre membres de l'Union à des fins de coopération en matière d'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité est passé de 2016 (rectifié) en 2019 à 2071 en 2020 (augmentation de 3%).

Remise d'une médaille d'or

Au nom du Conseil, le Secrétaire général a remis une médaille d'or à M. Francis Gurry, ancien Secrétaire général, en hommage à sa contribution remarquable à l'UPOV alors qu'il en était le Secrétaire général, du 30 octobre 2008 au 30 septembre 2020.



Statistiques sur la protection des obtentions végétales

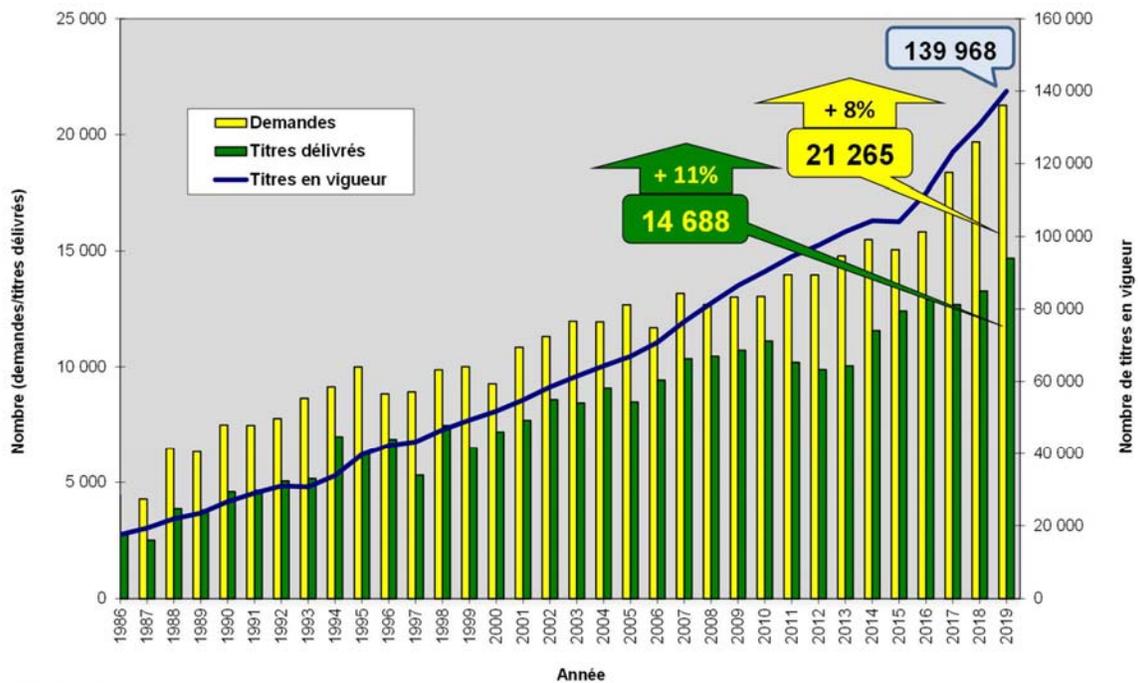
Le nombre de demandes de protection d'obtentions végétales est passé de 19 681 en 2018 à 21 265 en 2019 (augmentation de 8%).

Le nombre de titres octroyés est passé de 13 274 en 2018 à 14 688 en 2019 (hausse de 11%).

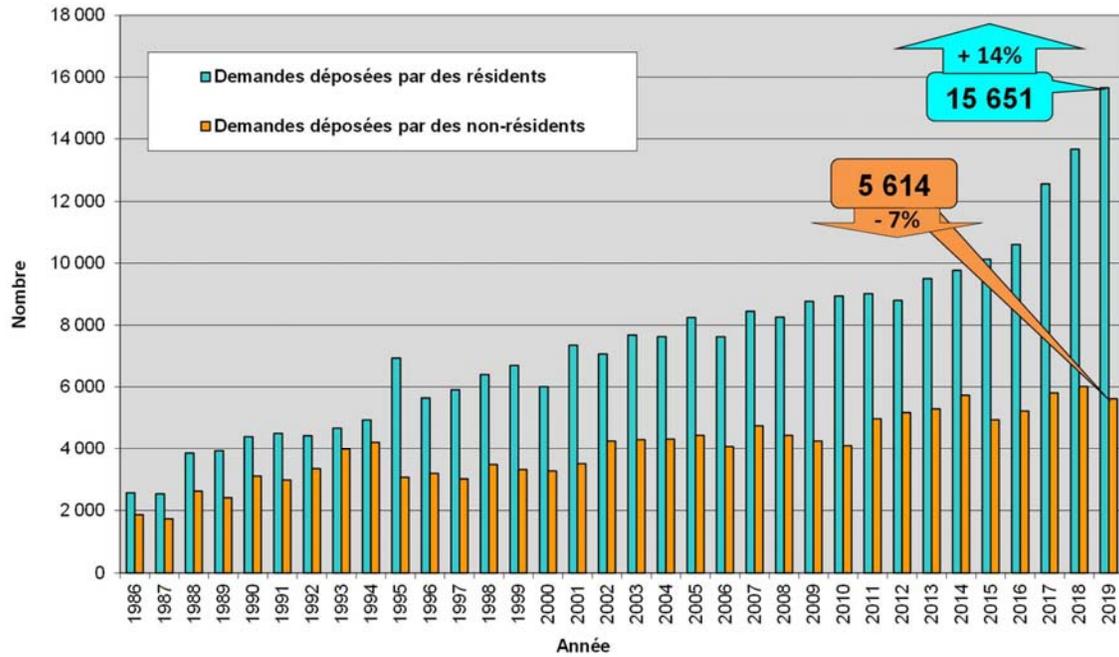
Le total de 139 968 titres en vigueur en 2019 était de 7% plus élevé par rapport aux chiffres de 2018 (130 849).

Les graphiques ci-après présentent l'évolution du nombre de demandes déposées et de titres délivrés depuis 1986. On trouvera également ci-dessous des informations sur les 10 membres de l'Union ayant reçu le plus de demandes en 2009, 2018 et 2019, ainsi qu'une ventilation des demandes par résidence des obtenteurs pour les années considérées.

Nombre total de demandes et de titres délivrés

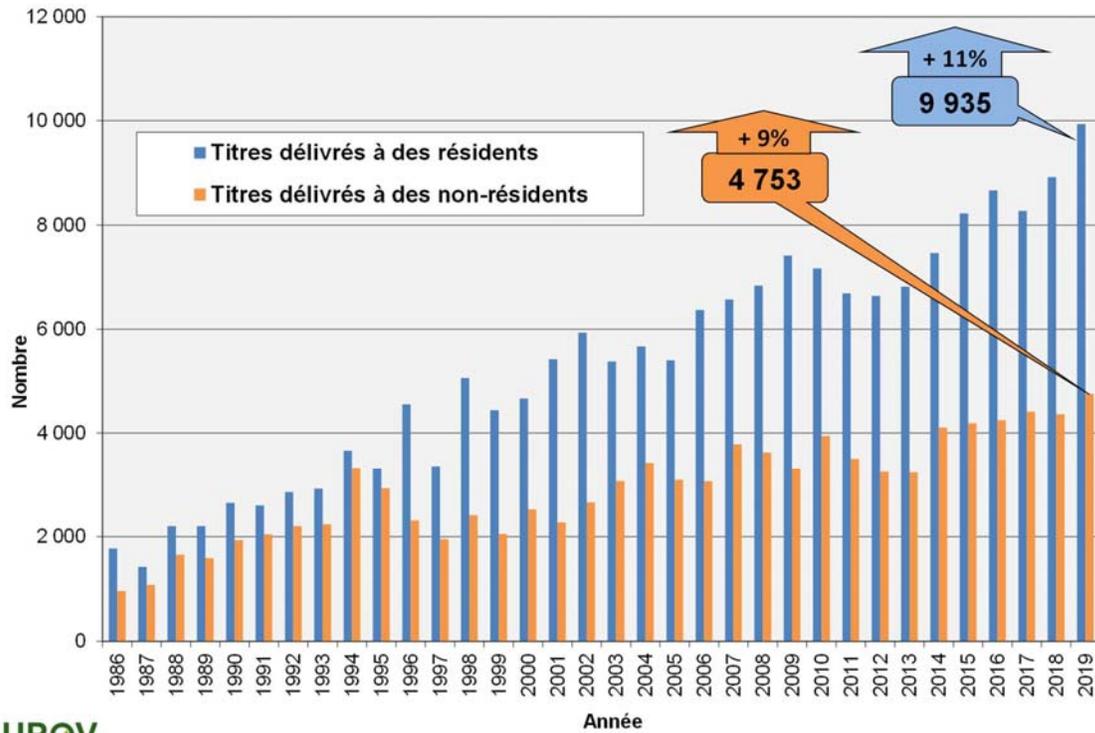


Nombre de demandes déposées par des résidents/non-résidents



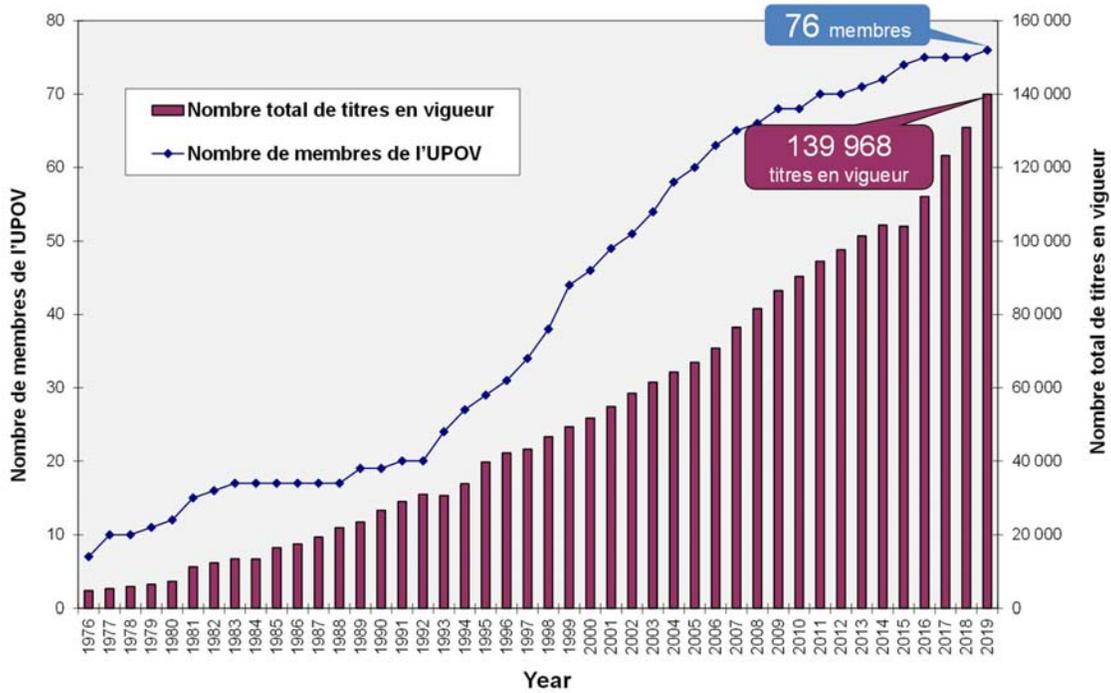
UPOV

Titres délivrés à des résidents/non-résidents



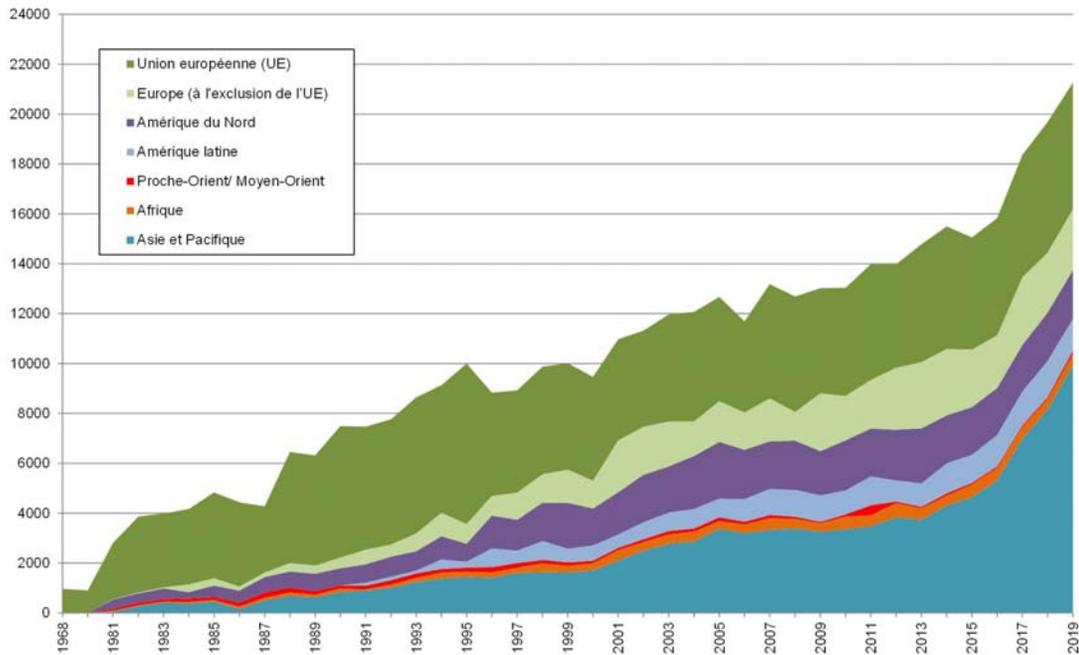
UPOV

Titres en vigueur/Nombre de membres de l'UPOV



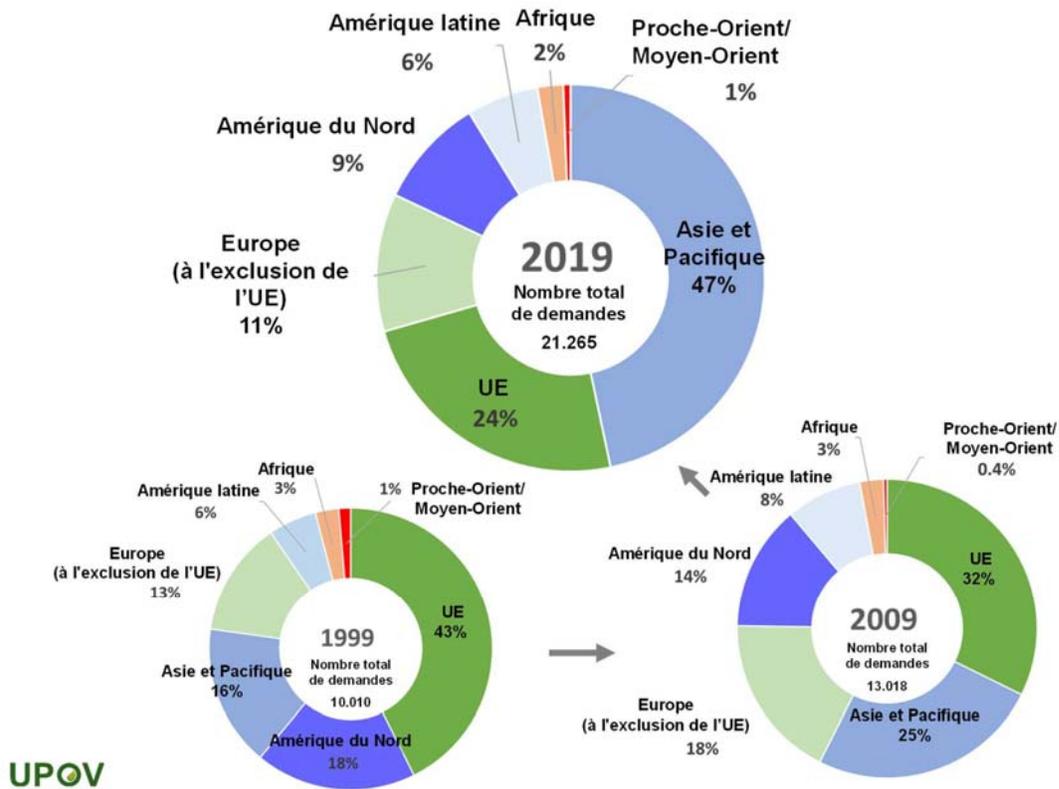
UPOV

Demandes reçues par région

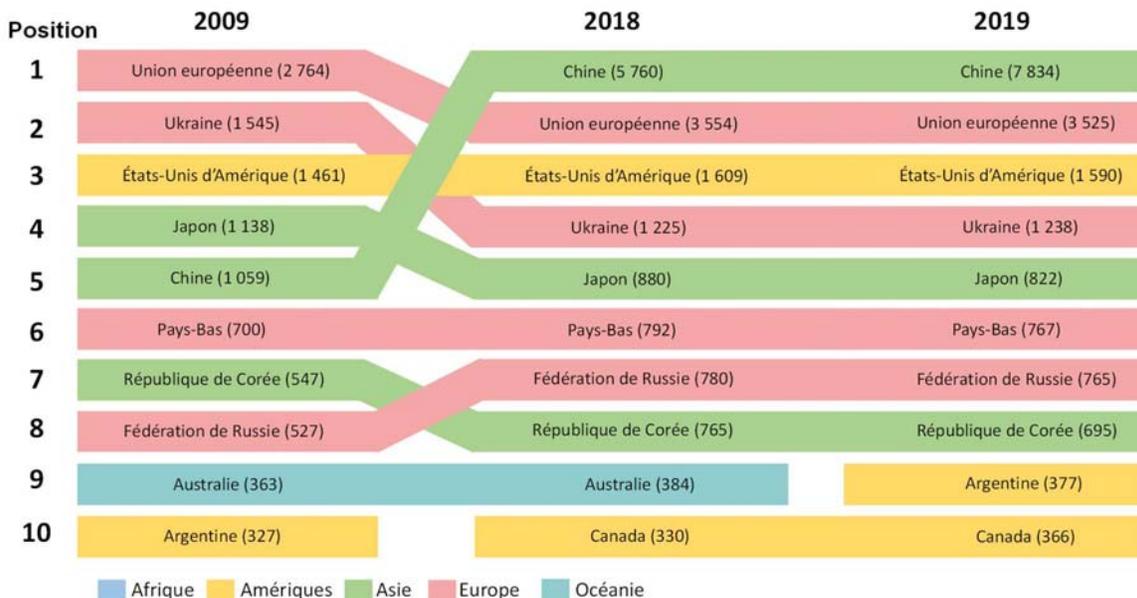


UPOV

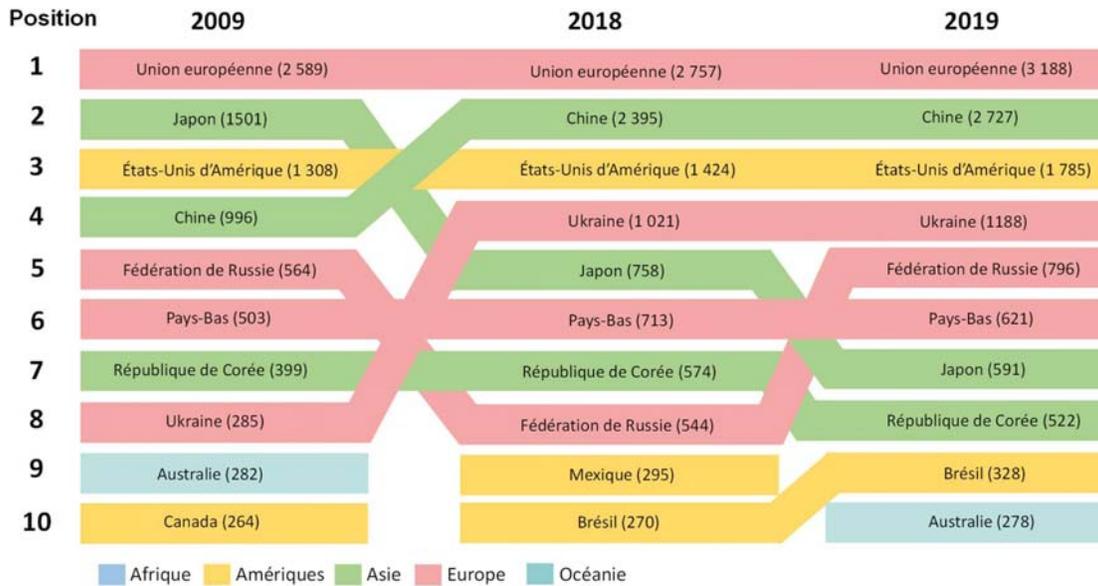
Demandes reçues par région – tendance sur 10 ans



Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de demandes de protection des obtentions végétales reçues

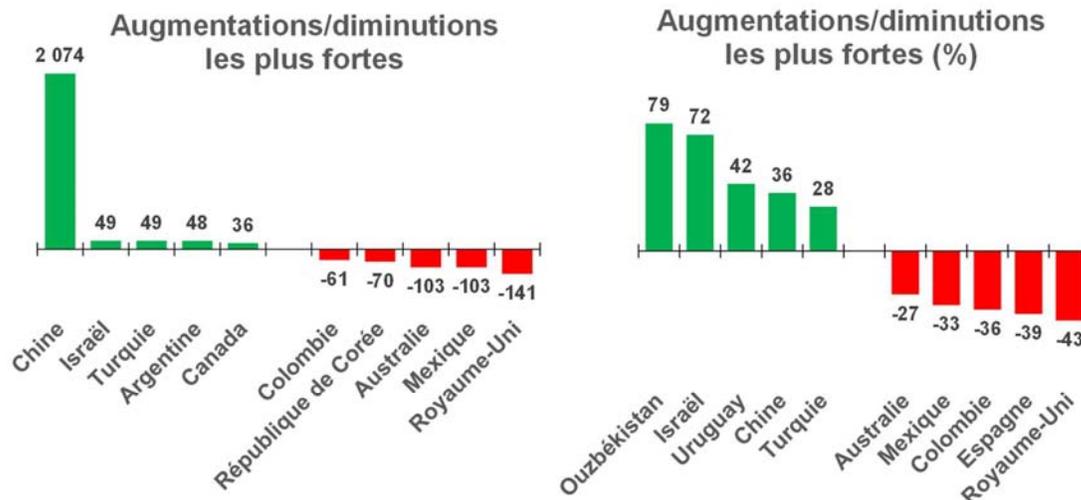


Les 10 principaux membres de l'UPOV selon le nombre de titres de protection des obtentions végétales délivrés



UPOV

Nombre total de demandes en 2019 (par rapport à 2018)

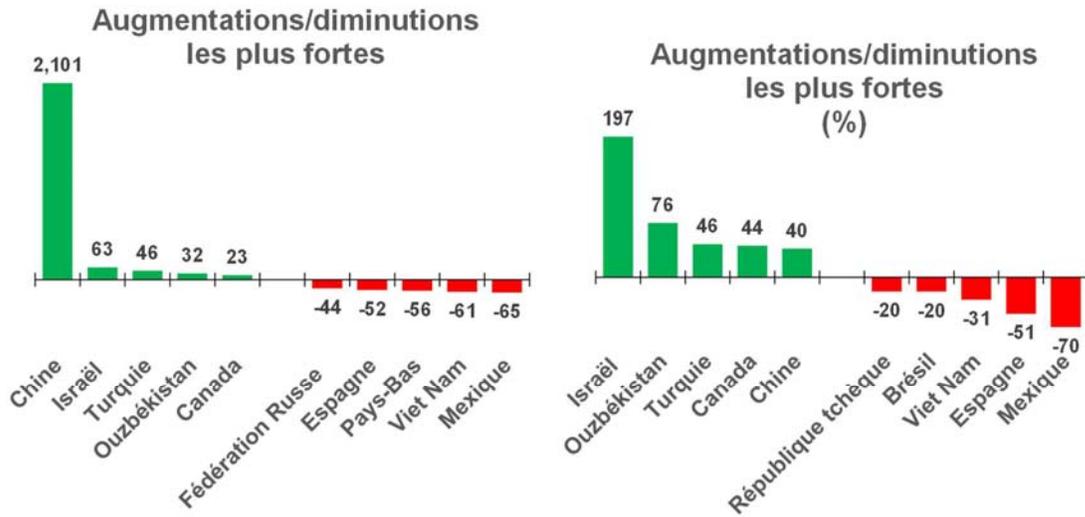


Les **barres vertes** représentent des **augmentations**; les **barres rouges** représentent des **diminutions**

Membres ayant enregistré un nombre total de demandes > 40 en 2018

UPOV

Demandes déposées par des résidents en 2019 (par rapport à 2018)

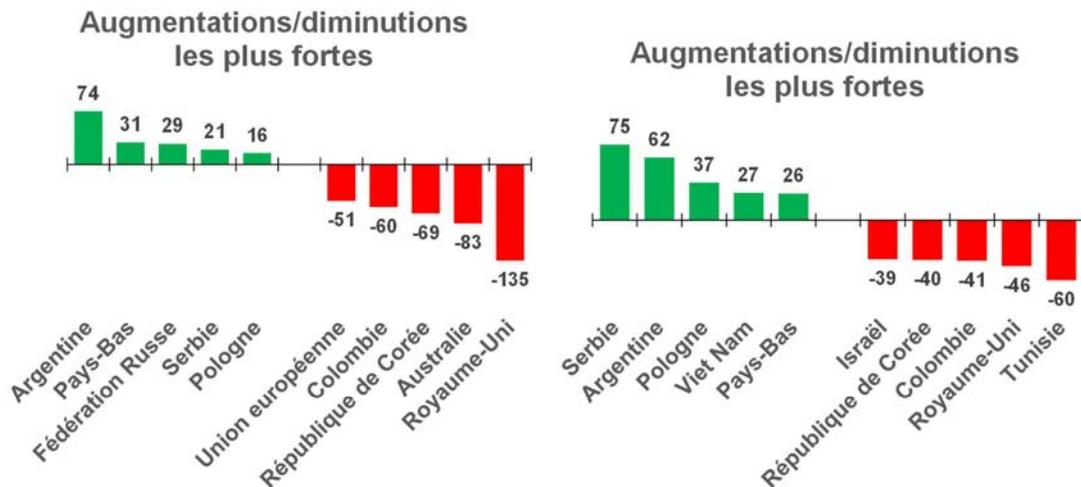


Les **barres vertes** représentent des **augmentations**; les **barres rouges** représentent des **diminutions**

Membres ayant enregistré un nombre total de **demandes** déposées par des résidents > 40 en 2018



Demandes déposées par des non-résidents en 2019 (par rapport à 2018)



Les **barres vertes** représentent des **augmentations**; les **barres rouges** représentent des **diminutions**

Membres ayant enregistré un nombre total de **demandes** déposées par des non-résidents > 20 en 2018



Les 20 principaux pays de résidence des demandeurs (2019)

Rang	Pays de résidence de l'obteneur	Demandes déposées en tant que :				
		Résident			Non-résident	Total
		Résident	OCVV (États membres de l'UE)	Total		
1	Chine	7 323	–	7 323	40	7 363
2	Pays-Bas	618	1 215	1 833	1 374	3 207
3	États-Unis d'Amérique	901	–	901	1 413	2 314
4	France	101	476	577	458	1 035
5	Allemagne	49	507	556	430	986
6	Japon	559	–	559	182	741
7	République de Corée	590	–	590	22	612
8	Fédération de Russie	578	–	578	4	582
9	Ukraine	471	–	471	3	474
10	Suisse	7	–	7	396	403
11	Espagne	50	129	179	163	342
12	Australie	146	–	146	179	325
13	Argentine	184	–	184	51	235
14	Royaume-Uni	28	86	114	118	232
15	Italie	7	110	117	114	231
16	Israël	95	–	95	123	218
17	Brésil	151	–	151	51	202
18	Danemark	5	120	125	51	176
19	Turquie	145	–	145	11	156
20	Belgique	2	111	113	28	141
Somme des 20 principaux pays		12 010	2 754	14 764	5 211	19 975
Autres		788	99	887	403	1 290
Total		12 798	2 853	15 651	5 614	21 265
% des 20 principaux pays		94%	97%	94%	93%	94%

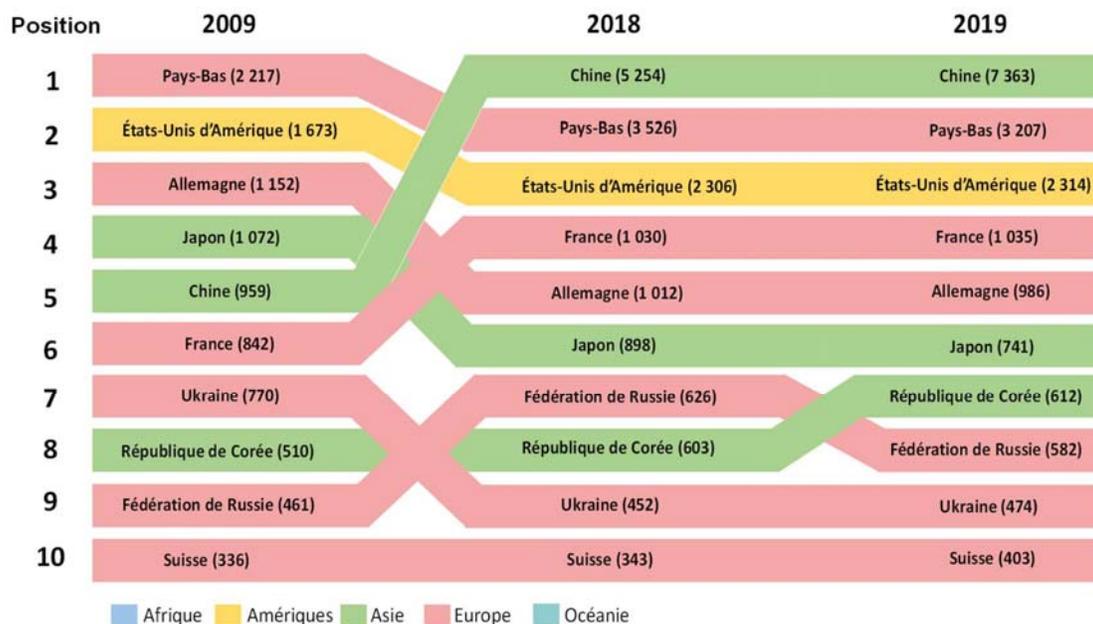
UPOV

Les 20 principaux pays de résidence des demandeurs (2019)

Rang	2009		2018		2019	
	Résidence	Nombre de demandes	Résidence	Nombre de demandes	Résidence	Nombre de demandes
1	Pays-Bas	2 217	Chine	5 254	Chine	7 363
2	États-Unis d'Amérique	1 673	Pays-Bas	3 526	Pays-Bas	3 207
3	Allemagne	1 152	États-Unis d'Amérique	2 306	États-Unis d'Amérique	2 314
4	Japon	1 072	France	1 030	France	1 035
5	Chine	959	Allemagne	1 012	Allemagne	986
6	France	842	Japon	898	Japon	741
7	Ukraine	770	Fédération de Russie	626	République de Corée	612
8	République de Corée	510	République de Corée	603	Fédération de Russie	582
9	Fédération de Russie	461	Ukraine	452	Ukraine	474
10	Suisse	336	Suisse	343	Suisse	403
11	Argentine	301	Australie	336	Espagne	342
12	Australie	300	Espagne	335	Australie	325
13	Danemark	198	Argentine	268	Argentine	235
14	Royaume-Uni	192	Royaume-Uni	236	Royaume-Uni	232
15	Italie	169	Italie	229	Italie	231
16	Espagne	167	Brésil	213	Israël	218
17	Brésil	157	Viet Nam	195	Brésil	202
18	Nouvelle-Zélande	138	Danemark	171	Danemark	176
19	Belgique	132	Israël	149	Turquie	156
20	Israël	127	Canada	128	Belgique	141

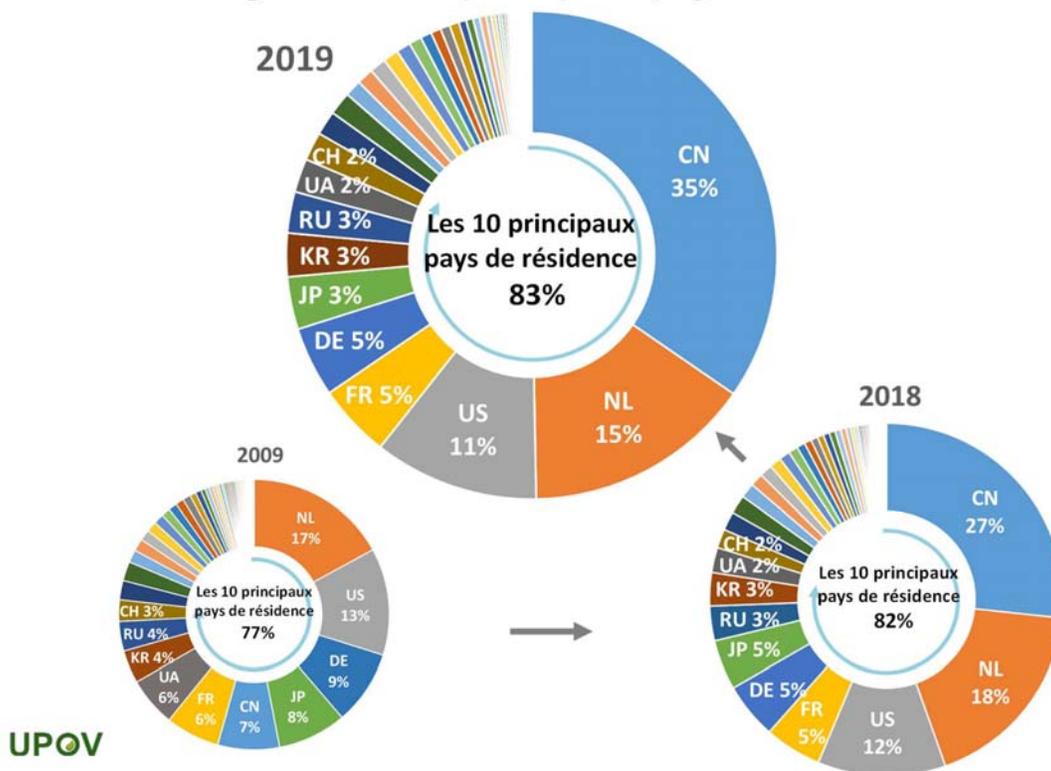
UPOV

Les 10 principaux pays de résidence des demandeurs (2019)



UPOV

Pays de résidence des demandeurs : proportion par pays de la catégorie des 10 principaux pays de résidence



NOTES À L'INTENTION DES ÉDITEURS

L'UPOV est une organisation intergouvernementale qui a son siège à Genève.

L'UPOV a pour mission de mettre en place et de promouvoir un système efficace de protection des variétés végétales afin d'encourager l'obtention de variétés dans l'intérêt de tous.

L'UPOV compte 76 membres et couvre 95 États. Les membres de l'UPOV sont les suivants :

Afrique du Sud, Albanie, Allemagne, Argentine, Australie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bolivie (État plurinational de), Bosnie-Herzégovine, Brésil, Bulgarie, Canada, Chili, Chine, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Égypte, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Maroc, Mexique, Monténégro, Nicaragua, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Organisation régionale africaine de la propriété intellectuelle, Ouzbékistan, Viet Nam, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni, Serbie, Singapour, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Ukraine, Union européenne et Uruguay.

Pour de plus amples informations, prière de s'adresser au Secrétariat de l'UPOV :

Tél. : (+41-22) 338 9111 Mél. : upov.mail@upov.int

Site Web : <https://www.upov.int>

Réseaux sociaux



Compte Twitter : @UPOVint



Compte LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/upov-official>

[L'appendice suit]

INTERVENTION DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DEVANT LE CONSEIL DE L'UPOV

Cinquante-quatrième session ordinaire
30 octobre 2020

M. Marien Valstar, président du Conseil de l'UPOV,
Honorables délégués,
Mesdames et Messieurs,

Je tiens à remercier sincèrement les membres du Conseil de l'UPOV de l'honneur qu'ils m'accordent en me nommant Secrétaire général.

La communauté de l'UPOV – la nôtre – s'engage sur un chemin passionnant. En effet, la sélection végétale a un rôle essentiel à jouer afin de relever les défis actuels pour engager le monde dans une voie plus durable. Notre avenir doit être plus vert – et ce sont justement les plantes qui peignent le monde en vert.

La pandémie a aussi rappelé l'importance de nos besoins de base, en particulier sur le plan de la santé et de l'accès à l'alimentation. En revenant à l'essentiel, les pays ont accordé un haut degré de priorité au fait d'assurer un approvisionnement continu en semences. Plus simplement, l'absence de semences aujourd'hui, c'est l'absence de nourriture demain.

Afin de réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le monde devra s'appuyer sur deux types d'acteurs essentiels, les agriculteurs et les obtenteurs. Pour de nombreux obtenteurs, le système de protection des variétés végétales de l'UPOV sera crucial pour fournir les variétés dont les agriculteurs auront besoin pour relever les défis qui se présenteront.

Les obtentions végétales qui se caractérisent par un rendement plus élevé, par une plus grande résistance aux parasites et aux maladies, par une meilleure tolérance au sel et à la sécheresse ou par une meilleure capacité d'adaptation au stress climatique sont essentielles pour augmenter la productivité et la qualité des produits. Par ailleurs, les nouvelles variétés peuvent contribuer à réduire la pression exercée sur l'environnement naturel. L'apparition en permanence de nouveaux parasites et maladies, les changements des conditions climatiques et l'évolution des besoins des utilisateurs vont de pair avec une demande continue de nouvelles variétés végétales de la part des agriculteurs et producteurs.

Bilan de l'UPOV

À de nombreuses reprises, le système de l'UPOV s'est montré à la hauteur du défi, et la preuve n'est plus à faire de notre capacité à répondre aux besoins des agriculteurs et de la société au fur et à mesure que ces derniers évoluent.

En Europe, une étude¹ publiée en 2016 a établi les points suivants :

- Sans la sélection végétale, l'Union européenne (UE) serait devenue importatrice nette de toutes les grandes cultures arables, notamment de celles qu'elle exporte actuellement, comme le blé, les pommes de terre, et d'autres céréales. En réalité, depuis 2000, la sélection végétale a à elle seule permis à l'UE de nourrir l'équivalent de la population de la France et de l'Allemagne sur les 15 dernières années.
- Sans la sélection végétale, l'UE aurait besoin de 19 millions d'hectares supplémentaires de terres agricoles pour produire la même quantité de nourriture. Cela aurait les mêmes incidences que la déforestation d'une zone de l'Amazonie de la taille de la Lettonie.

Permettez-moi également de donner des exemples issus d'autres régions du monde.

¹ The economic, social and environmental value of plant breeding in the European Union: An ex-post evaluation and ex-ante assessment, HFFA Research GmbH (auteur principal : Steffen Noleppa) (2016)

Le Kenya a introduit la protection des espèces végétales en 1997 et a rejoint l'UPOV en 1999. Avant 1997, on ne comptait que 38 obtentions végétales, contre 136 entre 1997 et 2003. En ce qui concerne le maïs, le nombre de variétés est passé de 7 à 60. La plupart des nouvelles variétés de maïs sont supérieures aux variétés existantes, en particulier sur les plans du rendement, de la résistance aux parasites et aux maladies, des qualités nutritionnelles, de la maturité précoce et de la tolérance aux stress abiotiques. Le maïs étant une denrée de base pour 80% des Kényans, cela contribue à la sécurité alimentaire dans le pays.

Si l'on se tourne vers l'Asie, une étude menée au Viet Nam² a établi un lien entre les gains de productivité, les avantages environnementaux et l'adhésion à l'UPOV, en comparant l'agriculture au Viet Nam avant et après son adhésion.

- Entre 1995 et 2005, avant l'adhésion du pays à l'UPOV, une hausse des rendements en riz, en maïs et en patates douces découlait principalement d'une plus grande quantité d'intrants – sans augmentation détectable due à la sélection végétale. Dans les 10 ans qui ont suivi l'adhésion à l'UPOV, les rendements en riz, de maïs et de patate douce ont connu une augmentation annuelle respective de 1,7%, 2,1% et 3,1%, grâce à la sélection végétale. En 2016, en moyenne, les agriculteurs vietnamiens produisaient 20% de plus sur leurs terres arables qu'avant leur adhésion à l'UPOV.

Importance pour le développement économique

Un autre aspect important de nos travaux est que nous contribuons à assurer la sécurité financière des agriculteurs, qui garantit en retour leur propre sécurité alimentaire.

Pour citer à nouveau le Kenya³, l'adhésion à l'UPOV a donné accès à des variétés élitaires de roses, ce qui a permis l'essor dans le pays d'un secteur de fleurs coupées qui représente 500 millions de dollars É.-U. et emploie 500 000 Kényans.

En Colombie⁴, le système de protection des variétés végétales de l'UPOV a donné un important coup de pouce à différents secteurs, et notamment à la floriculture. Cela s'explique par l'arrivée sur le marché de nouvelles entreprises, qui ont introduit de nouvelles plantes ornementales et ont investi en Colombie. Selon Asocolflores, le secteur floricole y emploie plus de 200 000 personnes. Ce secteur représente près de 5% du total des exportations de la Colombie sur les 10 dernières années, ce qui en fait le quatrième poste d'exportation du pays après le pétrole, le café et le charbon.

Quant au Viet Nam, depuis son adhésion à l'UPOV en 2006, le revenu annuel des agriculteurs y a augmenté de plus de 24%. On estime les retombées globales sur le PIB des investissements dans les activités de sélection végétale à 5 milliards de dollars É.-U. environ, soit plus de 2,5% du PIB du pays.

Ces exemples démontrent amplement la valeur de nos activités s'agissant d'attirer des investissements, de créer des emplois et de soutenir les ambitions de nos membres à se développer, en particulier parmi les pays en développement, dans différentes régions du monde.

Efficacité future du système de l'UPOV

L'avenir promet des défis encore plus grands en matière de sélection végétale : produire plus à partir des terres existantes, avec moins d'intrants. Afin d'atteindre ce formidable objectif, la protection des variétés végétales devra garantir aux obtenteurs un retour satisfaisant sur l'investissement à long terme nécessaire pour produire de nouvelles variétés de plantes. Par conséquent, le système de l'UPOV doit se transformer pour s'adapter aux attentes, au gré de l'évolution des technologies et des besoins. Les débats actuels au sein de l'UPOV sur des questions telles que les variétés essentiellement dérivées et le produit de la récolte sont un bon signe que l'UPOV est à l'écoute et est réceptive à ces évolutions.

² The socio-economic benefits of UPOV membership in Viet Nam: An ex-post assessment on plant breeding and agricultural productivity after 10 years, HFFA Research GmbH (auteur principal : Steffen Noleppa) (2017) (https://www.upov.int/about/en/benefits_upov_system.html).

³ <https://youtu.be/lwuXwN96O-Y>.

⁴ <https://youtu.be/qnJLH4JVyP0>.

Partenariats

Les défis à relever sont mondiaux et intersectoriels, tandis que l'UPOV est une organisation très modeste. Elle rencontre de ce fait des difficultés particulières à faire entendre son message. Je constate des signes encourageants de la bonne transmission de ce dernier, en particulier le nombre croissant de pays qui travaillent avec le Bureau de l'UPOV à l'élaboration de lois sur la protection des obtentions végétales. Il ne fait par ailleurs aucun doute que les partenariats gagneront en importance. Nous devons continuer à travailler avec les membres de l'UPOV, avec les parties prenantes et avec d'autres organisations. Hier, pendant la session du Comité consultatif, j'ai jugé particulièrement encourageant l'exposé concernant l'initiative soumise par Oxfam, Plantum et Euroseeds à l'UPOV pour examen. Je salue la collaboration étroite entre l'UPOV et l'Organisation mondiale des agriculteurs, en particulier dans le cadre du Partenariat mondial sur les semences, car les obtenteurs et les agriculteurs sont des acteurs essentiels de la transformation des systèmes alimentaires.

J'aimerais saisir cette occasion pour exprimer mon engagement, en tant que Secrétaire général, à contribuer à améliorer le rayonnement de l'UPOV et à renforcer les partenariats. À ce sujet, j'aimerais insister sur ma détermination, à la fois en ma qualité de Directeur général de l'OMPI et de Secrétaire général de l'UPOV, à étudier comment renforcer les synergies sur le plan politique entre les deux organisations.

Tirer parti des technologies

Afin que le système de l'UPOV conserve sa pertinence, il est aussi essentiel que l'UPOV, en tant qu'organisation, s'adapte et évolue. Je constate avec satisfaction les projets de l'UPOV visant à tirer parti des technologies, afin que le système de protection des variétés végétales soit efficace pour les membres de l'UPOV et pour les obtenteurs, tout en contribuant à la sécurité financière de l'organisation.

L'introduction récente de l'outil de demande de droit d'obteneur en ligne UPOV PRISMA est une étape importante. Le projet d'assistance aux membres de l'UPOV au moyen de systèmes de gestion électronique des bureaux constituera une étape tout aussi importante vers un système efficace et rationnel, et facilitera également la coopération. Les technologies de traduction automatique neuronale offrent une autre possibilité d'améliorer l'approche et la perception du système de l'UPOV. La pandémie de COVID-19 a eu des conséquences tragiques dans le monde entier et a mis en lumière l'importance de l'innovation pour intervenir dans des circonstances difficiles. On a par exemple constaté le potentiel des technologies de communication électronique pour élargir notre champ d'action, en particulier pour une petite organisation telle que l'UPOV.

Coopération au sein de l'UPOV

Je crois que les nouvelles technologies ont le potentiel de transformer les performances de l'UPOV en tant qu'organisation, ainsi que le système qu'elle propose, afin que nous puissions participer pleinement à la réponse aux défis mondiaux. Cependant, j'aimerais conclure en rappelant et en soulignant une force particulière de l'UPOV, à savoir l'attachement de ses membres à coopérer et le soutien qu'ils témoignent aux travaux du Bureau de l'UPOV. Les technologies que nous présentons n'auront de valeur que si elles se fondent sur cette coopération et si elles servent à la renforcer. Cela doit rester au cœur de nos efforts.

Conclusion

Alors que j'étais sur le point d'entamer mon parcours avec l'UPOV, on m'a dit qu'il s'agissait d'une famille plutôt que d'une communauté. Je suis heureux de confirmer que c'est bel et bien ce que j'ai rencontré. Je suis impatient de faire partie de cette famille de l'UPOV et de travailler avec chacun d'entre vous pour aider l'UPOV à jouer un rôle encore plus important pour relever les défis liés à la durabilité et à l'alimentation, pour mettre de la couleur dans nos foyers et du choix à nos tables, pour améliorer les sources de revenus des agriculteurs, et enfin pour utiliser nos compétences afin de changer la donne.

Je vous remercie.

[Fin de l'annexe II et du document]